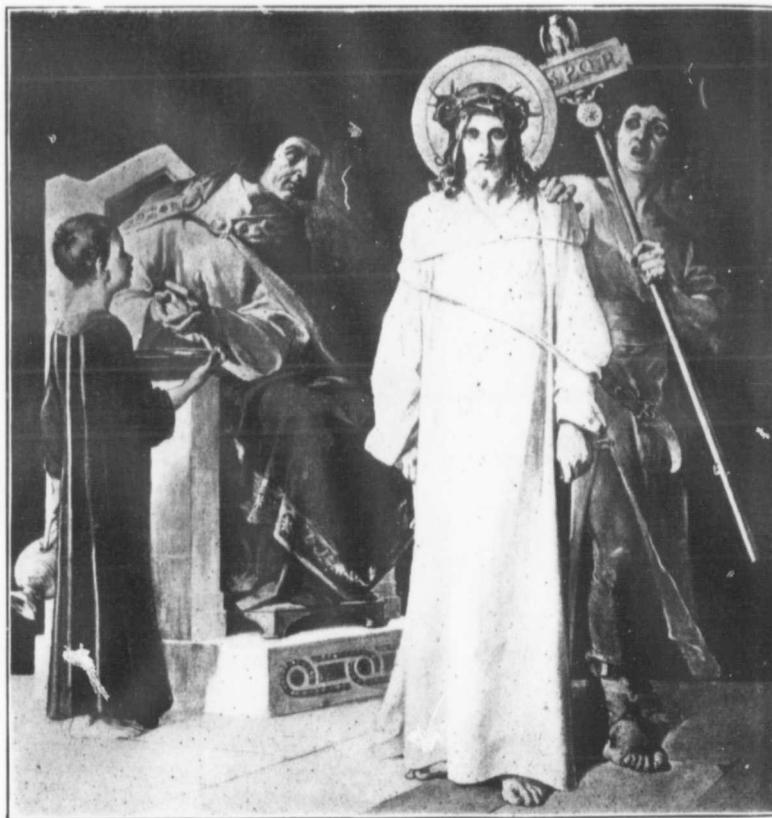


I<sup>re</sup> STATION



MARTIN FEUERSTEIN PINX

BENZIGER & Co. EINSIEDEL

JÉSUS EST CONDAMNÉ À MORT

XXII<sup>e</sup> A  
190  
Revue



L suff  
savo  
Tier  
puis  
logu  
pres  
mêmes une po  
maux dont sou  
ple : l'interdic  
observée fidèle  
du Saint-Siège  
les empereurs  
de l'attraction  
qui groupa au  
prescriptions in  
thousiastes.  
Pourquoi le  
tée sociale auss  
Saint Franç



Co. EINSIEDER

XXII<sup>e</sup> ANNÉE

FÉVRIER

1906

No 2



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

### Tiers-Ordre et tempérance

**L** suffit de connaître l'histoire des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles pour savoir qu'à cette époque, la plus troublée du Moyen-Age, le Tiers-Ordre franciscain exerça dans la société une action puissante et profonde. Non pas qu'il fût composé de sociologues habiles en paroles et féconds en théories, mais les prescriptions de la Règle franciscaine avaient par elles-mêmes une portée sociale qui faisait du Tiers-Ordre un remède aux maux dont souffrait le monde. Telle de ses prescriptions, par exemple : l'interdiction de porter les armes, sauf pour une cause juste, observée fidèlement suffit à révolutionner l'Italie et à grouper autour du Saint-Siège une armée puissante qui lui assura la victoire sur les empereurs allemands. La puissance de son action vint donc et de l'attraction exercée par saint François sur les masses, attraction qui groupa autour de lui les peuples et les rois, et de la sagesse des prescriptions imposées par le législateur séraphique à ces foules enthousiastes.

Pourquoi le Tiers-Ordre n'aurait-il plus de nos jours la même portée sociale aussi bien que religieuse ?

Saint François a-t-il cessé d'attirer les foules ? Non, l'expérience

est là pour le démontrer : plus que jamais l'originalité de sa figure et les vertus qui le caractérisent ont le don de séduire les cœurs même de ceux qui n'ont pas nos croyances.

Les maux de la société ne sont-ils plus les mêmes? Léon XIII ne le croyait pas quand il disait au monde chrétien : « Le caractère de notre temps offre avec cette époque — le XIII<sup>e</sup> siècle — bien des points de ressemblance. » Le mal ne fait que changer de forme et de nom avec les siècles, au fond il est toujours le même et le remède sera toujours l'esprit évangélique infusé aux masses.

La nouvelle forme de sensualisme et de luxe qui se répand de nos jours et menace les individus comme la société des plus grands désastres, c'est l'intempérance. Le mal est devenu si redoutable qu'il préoccupe à juste titre les pouvoirs publics aussi bien que les autorités religieuses. On le trouve dénoncé partout « dans la chaire, sur le banc des magistrats, dans les réunions patriotiques, dans les congrès où se traitent les intérêts généraux des nations. » (1)

Parlant de notre pays en particulier, Mgr l'Archevêque de Montréal écrit : « Sans vouloir établir de comparaison... il est indéniable que nous souffrons du mal de l'alcoolisme. Déjà cette maladie a frappé nos sources vitales, elle menace de les vicier profondément. Les ravages qu'elle exerce dans nos populations sont plus funestes et plus considérables que les ravages tant redoutés de la phthisie dont elle se fait, au reste, la sinistre pourvoyeuse. »

Ce mal de l'intempérance se présente sous deux formes plus désastreuses l'une que l'autre.

C'est d'abord l'ivrognerie. « Ce genre d'intempérance a une laideur particulière, il est d'une espèce si grossière que le grand nombre s'en détourne avec dégoût. Il porte dans ses conséquences prochaines, immédiates, une tare si honteuse qu'on le prend en horreur. » Néanmoins, même sous cette forme la plus hideuse, l'intempérance fait d'innombrables victimes et dans les campagnes et dans les villes.

Il suffit de passer un jour dans nos parloirs à recevoir les confidences des âmes en peine qui viennent recommander, aux prières des intentions chères, pour s'en rendre un compte bien pénible. Il suffit de voyager deux fois sur certaine ligne de chemin de fer pour cons-

(1) Message de Mgr l'Évêque de Valleyfield, janvier 1906.

tater la p  
indolence

Toutefoi  
société, ce  
humiliant  
propre frein

L'autre g

brutal. La

lents à appa

même d'au

on ne se r

coolisme, se

faite habitu

l'excès qui

habituelle er

ment à un

de compren

gne et même

les sphères

évident que l

Or, cet ab

entier de l'ho

de vue physiq

teur et le pl

Fléau d'autan

poisonne les

morale à toute

Toutes ces

pétuées par l

patrie et de lè

sente dans un

torisé à termi

enrayer le ma

une vraie crois

vince inaugurer

Le Tiers-Ord

circonstance vr

(1) Mgr l'Arche

lité de sa figure  
duire les cœurs

Léon XIII ne  
Le caractère de  
cle — bien des  
de forme et de  
e et le remède

répand de nos  
es plus grands  
si redoutable  
si bien que les  
dans la chaire,  
iques, dans les  
s. » (1)

que de Mont-  
est indéniable  
ette maladie a  
profondément.  
lus funestes et  
la phtisie dont  
nes plus désas-

nce a une lai-  
grand nombre  
nces prochain-  
en horreur. »  
l'intempérance  
dans les villes.  
voir les confi-  
ux prières des  
ible. Il suffit  
fer pour cons-

tater la profondeur du mal et l'impuissance des autorités, ou leur indolence à l'enrayer.

Toutefois, on peut dire que, surtout pour les classes élevées de la société, ce genre d'intempérance a pour effet immédiat un état si humiliant et si dégradant « qu'il est à lui-même sa punition et son propre frein. » (1)

L'autre genre d'intempérance « n'affecte pas cet aspect hideux et brutal. La forme est plutôt latente, ses effets sont ordinairement lents à apparaître. Mais il n'en est pas moins pernicieux » (2), il l'est même d'autant plus que ses conséquences sont plus lointaines, car on ne se met pas en garde contre lui et on finit par arriver à l'alcoolisme, sans le savoir. C'est la consommation des liqueurs fortes, faite habituellement à doses relativement restreintes, sans atteindre l'excès qui constitue l'ivresse. Cette consommation régulière et habituelle empoisonne graduellement le buveur et le conduit finalement à un état morbide qui s'appelle l'alcoolisme. Il est facile de comprendre que cette forme d'intempérance paraissant bénigne et même raisonnable n'effraie personne et pénètre dans toutes les sphères sociales sans distinction de sexe ni de condition. Il est évident que l'ivresse répétée et fréquente conduit au même résultat.

Or, cet alcoolisme, cette intoxication qui atteint l'organisme tout entier de l'homme, produit dans l'individu de tels ravages au point de vue physique et moral, qu'il est vraiment le fléau le plus dévastateur et le plus hideux qui ait ravagé l'humanité jusqu'à présent. Fléau d'autant plus redoutable qu'il atteint les sources de la vie, empoisonne les enfants de l'alcoolique, transmet sa tare physique et morale à toute sa race.

Toutes ces ruines physiques, morales, économiques et sociales perpétuées par l'hérédité qui font de l'intempérance un crime de lèse-patrie et de lèse-humanité, Mgr l'Archevêque de Montréal les présente dans un puissant résumé d'une éloquence sinistre, et il est autorisé à terminer par un appel à toutes les bonnes volontés pour enrayer le mal. A Québec aussi retentit le même appel : c'est une vraie croisade contre l'intempérance, que les évêques de la Province inaugurent et tous sont invités à y prendre part.

Le Tiers-Ordre de saint François a-t-il un rôle à remplir dans cette circonstance vraiment solennelle de la vie de notre peuple ?

(1) Mgr l'Archevêque de Montréal. (2) *Ibid.*

Oui, sans doute, et c'est le moment, chers Tertiaires, de faire constater la puissance de votre action.

D'abord, nous comptons sur vos prières. Une croisade comme celle qui va être prêchée ne peut réussir sans le secours d'en-Haut. Que tous les enfants de saint François s'unissent dans une sainte ligue de prières. Clarisses dans votre solitude, Franciscaines adoratrices, hospitalières, dans vos cloîtres, jeunes filles, pieuses femmes, épouses et mères de famille si nombreuses qui êtes groupées sous la bannière de saint François et vous, Frères du Tiers-Ordre, dont les Fraternités sont l'ornement de tant de paroisses, priez, priez chaque jour, en faveur des missionnaires qui auront à prêcher la tempérance et qui devront en établir les sociétés dans toutes les paroisses du pays.

Mais de la part des hommes et des jeunes gens tertiaires, nous voulons quelque chose de plus. Il faut qu'ils donnent l'exemple.

L'exemple de la tempérance, vous me direz que vous le donnez depuis longtemps. Sans doute, chers Tertiaires, qu'on n'en voit pas parmi vous de sujets à la première forme d'intempérance dont nous avons parlé. On ne vous aurait pas admis dans le Tiers-Ordre ou bien déjà on vous en aurait chassés comme indignes.

Même, je suis persuadé que le second mode d'intempérance n'est pas à vous reprocher. Il y aurait dans cette consommation habituelle de liqueurs alcooliques, bien que prises chaque fois sans excès, une infidélité à plusieurs points de la Règle. Celle-ci en effet interdit les dépenses inutiles du luxe mondain : or ici il y en aurait une au premier chef. Elle ordonne la sobriété et la frugalité dans les repas. Elle prescrit surtout la pénitence, la mortification, l'abstinence qui sont comme le fond de la Règle franciscaine. Or rien de tout cela ne serait observé dans cette consommation de pur luxe inspirée par la sensualité et capable de développer les pires instincts d'une chair toujours rebelle.

Nous ne vous demanderons donc pas d'être tempérants : vous l'êtes déjà ; mais de faire quelque chose de plus. Et quoi donc ?

C'est que vous entriez tous dans les sociétés de tempérance qui vont être établies partout et que partout vous engagiez les hommes et les jeunes gens à y entrer.

Ne dites pas : « La ligue de tempérance est pour les ivrognes, afin d'assurer leur conversion et leur persévérance. » Non, la ligue est pour tous les chrétiens qui veulent se préserver de l'intempérance

et se pi

Ne di

fait voir

autre une

pérance,

ble, cher

temps or

naire, je

est en da

les âmes,

actuellem

que la te

hommes s

En vous

sauf presc

sacrifice c

vous répa

et vous att

En vous

rance, vou

condition ?

célèbres pa

au cours de

Elisabeth,

port avec le

Or le be

le terrain s

Pour rer

supprimé le

cœur d'ann

fidélité ; m

l'Eglise, à la

demande o

nence presc

comme autr

ou de laita

d'Assise, me

vous ? En voi

et se prémunir contre le mal du jour ou protester contre lui.

Ne dites pas : « Nous n'en avons pas besoin, l'expérience nous a fait voir qu'il n'y a pas de danger pour nous à prendre de temps à autre une consommation qui ne dépasse jamais les bornes de la tempérance, d'aucune des deux manières ci-dessus énoncées. » C'est possible, chers Tertiaires, et vous pourriez vous contenter de cela en temps ordinaire, mais nous ne sommes pas dans une situation ordinaire, je vous l'ai montré dès le début de cet article ; quand la patrie est en danger, a-t-on dit, tout homme est soldat. C'est vrai ; et quand les âmes, la nation, la race sont en danger, comme elles le sont actuellement par le fait de l'alcoolisme, tout homme doit faire plus que la tempérance n'exige en temps ordinaire ; surtout quand ces hommes sont des Tertiaires, membres de l'Ordre de la Pénitence.

En vous abstenant complètement d'alcool, quelque nom qu'il porte, sauf prescription du médecin, vous ferez un sacrifice. Ce sera un sacrifice de *réparation*. Vous qui ne connaissez pas l'intempérance, vous réparerez devant Dieu pour tant d'hommes perdus par ce vice et vous attirerez sur eux les grâces d'en-Haut.

En vous abstenant, et en suivant les règles des sociétés de tempérance, vous pratiquerez la *pénitence*. La pénitence n'est-elle pas votre condition ? N'en faites-vous pas profession ? Ne sont-ils pas devenus célèbres par leur pénitence les membres de votre Ordre que l'Eglise, au cours des siècles, a placés sur les autels : les saint Louis, les sainte Elisabeth, les saint Elzéar, etc... ? Leurs pénitences étaient en rapport avec les besoins particuliers des époques où ils vivaient.

Or le besoin du jour est de lutter contre l'intempérance et tel est le terrain sur lequel doit s'exercer votre pénitence.

Pour rendre le Tiers-Ordre abordable à la masse, Léon XIII a supprimé les jeûnes et les abstinences que la Règle prescrivait à cœur d'année, et que nos frères anciens pratiquaient avec tant de fidélité ; mais en retour vous devez être plus fidèles aux jeûnes de l'Eglise, à la frugalité des repas, et aux abstinences que l'Eglise peut demander ou conseiller, vu les besoins de l'époque. Telle est l'abstinence prescrite par la société de tempérance : abstinence d'alcool, comme autrefois l'Eglise exigeait ou conseillait l'abstinence de viande ou de laitage. En somme, vous qui êtes les disciples du Pénitent d'Assise, membres de l'Ordre de la Pénitence, quelle pénitence faites-vous ? En voilà une, Tertiaires, qui s'impose à vous d'autant plus qu'elle

vous prive uniquement d'une satisfaction inutile et si souvent nuisible.

Abstenez-vous, et entrez dans la ligue de la Tempérance, pour le *bon exemple*. Donner le bon exemple, c'est une prescription de votre Règle. Or, il faut l'exemple des bons, pour entraîner les indifférents et les lâches, qui en ont le plus impérieux besoin, dans les sociétés de tempérance où ils trouveront leur salut. La masse doit entrer dans l'armée de la tempérance, donnez le signal, groupez-vous les premiers autour du drapeau, les autres suivront.

Et remarquez-le bien. Dans les circonstances où nous sommes, si vous ne donnez le bon exemple, vous scandaliserez. On dira : « Pourquoi entrer dans cette société de tempérance ? un tel qui est bon chrétien, qui est même Tertiaire, n'en fait point partie ! » — Vous répondrez que vous n'avez pas besoin de ce remède ou de ce frein. Mais qui voudra s'avouer malade ou coupable ? Votre abstention empêchera l'entrée dans la société de gens qui en auraient le plus grand besoin.

A l'œuvre donc, chers Tertiaires ! Ce sont des intérêts supérieurs qui vous invitent et vous pressent ! Aidez par tous ces moyens, auxquels vous ajouterez la propagande anti-alcoolique, les efforts des Missionnaires.

Dans le diocèse de Montréal, en particulier, où le pasteur du diocèse a confié aux Franciscains la croisade de la tempérance, à vous Tertiaires, de venir en aide à vos Pères et d'assurer par votre concours le succès de leurs efforts.

Au xv<sup>e</sup> siècle, le Croissant menaçait l'Europe. Les hordes fanatiques étaient déjà sous les murs de Belgrade. Jean de Capistran prêcha la croisade. Il ne groupe autour de lui que des paysans, avec un chevalier, Hunyade. N'importe ! il ne craint pas, ces humbles étaient des Tertiaires ! Il s'élançe contre les Turcs en brandissant l'étendard du saint Nom de Jésus et la panique s'empare de l'ennemi bien supérieur en nombre. Il prend la fuite en laissant le champ de bataille jonché de morts, et de riches dépouilles entre les mains de l'armée chrétienne. La chrétienté était sauvée.

Au nom de Jésus, vous marcherez aussi contre l'envahisseur moderne, le roi du jour, l'alcool, et appuyant de votre puissant concours les efforts des autorités civiles et religieuses, vous assurerez la victoire, c'est-à-dire le salut.

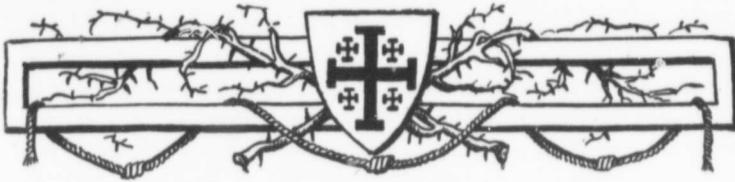
FR. COLOMBAN-MARIE, O. F. M.



dramatique  
nom et c  
Maitre a  
Dès le  
lourde de  
ciel de te  
sous ses ye  
opprobres  
toire et d  
sainte Hur  
sous les fo

Et pour  
ment encl  
embrassé l  
liberté ; d  
ser broyer  
morales :  
cœur huma  
glante trag  
cime du G  
les angoisse  
par le souff

Relation  
droit à tous



## Elévations sur le Chemin de la Croix

### II<sup>e</sup> STATION

#### JÉSUS EST CHARGÉ DE SA CROIX

**D***esiderio desideravi!* C'est avec une brûlante ardeur, que Jésus a soupiré vers ce baptême de sang qui doit couronner sa vie d'une auréole sanglante. Jamais il n'a manifesté aucun de ses désirs avec une véhémence aussi dramatique. La croix avec son sinistre cortège d'ignominies sans nom et de tortures sans exemple, voilà le but vers lequel notre bon Maître a orienté sa vie entière.

Dès le premier instant de l'Incarnation, cette croix rédemptrice, lourde de toutes les iniquités des siècles, se détache, sombre, sur un ciel de tempête, devant le regard du Dieu fait homme, tandis que sous ses yeux se déroule en nappes lugubres l'océan sans rivages des opprobres de la Passion. Dès lors l'écho des malédictions du Prétoire et du Calvaire a retenti douloureusement aux oreilles de la sainte Humanité du Sauveur ; et sa chair immaculée frissonnait déjà sous les fouets de la flagellation.

Et pourtant, dès ce premier instant de sa vie encore mystérieusement enclose dans le sein de Marie, l'Humanité sainte de Jésus a embrassé la croix d'une étreinte définitive, dans la plénitude de sa liberté ; dès ce premier instant, elle accepte joyeusement de se laisser broyer sous un pressoir de supplices physiques et de tortures morales : *oblatus est quia ipse voluit*. Le premier battement de son cœur humain fut donc le signal du commencement de cette sanglante tragédie dont le dernier acte se consommera, là-haut, sur la cime du Golgotha ; et de tous les points de l'horizon les douleurs et les angoisses se précipitent sur Jésus en vagues mugissantes poussées par le souffle vengeur de la colère de Dieu.

Relationnée au Verbe, l'Humanité adorable du Rédempteur avait droit à tous les bonheurs et à toutes les gloires ; elle leur préféra la

croix avec toutes ses infâmies : *proposito gaudio sustinuit crucem, confusione contempta*. Et tout le long de la vie du Sauveur cette prévision certaine des horreurs du Calvaire établissait la Passion à l'état permanent dans le cœur de l'Homme-Dieu. L'Humanité adorable de Jésus aime la Trinité sainte d'un amour sans rival ; elle porte à l'homme tombé une tendresse sans mesure ; et de ce double amour jaillit dans le Cœur de Jésus l'amour de la croix, le désir de la souffrance, la passion du martyr. A tant de générosité les hommes répondront par l'ingratitude et la haine. Jésus le sait ! le Verbe projette sur son âme d'impitoyables lumières qui lui montrent l'inutilité pour beaucoup de tant de sang répandu : *quæ utilitas in sanguine meo* ? Cette vue, loin de l'éteindre, active au contraire dans le Cœur de Jésus la soif de douleurs que les tortures actuelles ne parviennent pas à étancher ! Il désire véhémentement son baptême de sang ; il soupire après cette croix tant aimée, ce gibet d'infamie qui sera l'autel de son holocauste, le trône de sa royauté, le trait d'union entre le ciel et la terre, la clef d'or ouvrant le paradis aux légions d'âmes généreuses qui viendront tout le long des siècles, soulever le voile d'ignominies jeté sur ses charmes, l'adorer sous sa pourpre sanglante et couvrir de brûlants baisers ses pieds transpercés.

Et maintenant la voici sous ses yeux, cette croix tendrement aimée ! Elle est si lourde que deux bourreaux musculeux ont peine à la dresser ! Et Jésus épuisé devra la trainer seul au lieu de son supplice ! Avec quelle effusion il lui tend les bras comme à une amie fidèle ! quelle intensité de désirs éclate dans son regard ! Comme il brûle d'impatience de vider jusqu'à la lie le calice si amer dont la seule pensée jetait hier encore son âme dans les affres de l'agonie !

Mais pourquoi tant d'opprobres et tant de barbarie ? O Humanité sainte de mon Jésus, puisque vous êtes intimement unie au Verbe éternel de Dieu, est-ce qu'un seul battement de votre cœur ne pouvait pas racheter le monde entier ? Est-ce qu'une seule goutte de ce sang si pur que vous avez reçu d'une Mère Immaculée ne suffisait pas à laver toutes les prévarications des hommes ? Et, si vous vouliez souffrir, est-ce que du moins l'horreur du drame de Gethsémani et les flots de sang inondant la colonne de la flagellation ne parviennent pas à fléchir la colère de votre Père céleste ? Assez, Seigneur, assez de souffrances et de hontes ! Laissez cette croix flétrie réservée au supplice des esclaves ! Dites un mot de vos lèvres divines et des légions

*it crucem,*  
cette pré-  
on à l'état  
adorable  
le porte à  
le amour  
e la souf-  
s hommes  
erbe pro-  
l'inutilité  
*sanguine*  
s le Cœur  
e parvien-  
ptême de  
famie qui  
it d'union  
ux légions  
soulever le  
ourpre san-  
  
endrement  
ont peine  
ieu de son  
me à une  
ard ! Com-  
amer dont  
le l'agonie !  
Humanité  
au Verbe  
ur ne pou-  
outte de ce  
ne suffisait  
ous vouliez  
émani et les  
iennent pas  
r, assez de  
ée au sup-  
des légions

II<sup>e</sup> STATION



MARTIN FEUERSTEIN PINX

BENZIGER & CO. EINSIEDELN

JÉSUS EST CHARGÉ DE SA CROIX

d'anges  
de batai

Mais j  
savez qu  
n'étaient  
nous aim  
*semetipsu*  
conquéri  
nos cœu  
nels, et v

*Dilexi*  
consomm  
avez étal  
mort sur  
haine vo  
Que de  
votre rep  
vous n'av  
mystère é  
prêtres, v  
mystique.  
sante clai  
savouré le  
accableron  
avez vu ve  
*tatem om*  
mais votr  
avez plac  
royauté : j  
la mort p  
*est propter*  
tique nou  
vos tortur  
amour pou  
que je méc  
amoureuse  
flagellation  
passion my

d'anges aux épées flamboyantes se rangeront autour de vous en front de bataille pour défendre leur roi et leur Dieu.

Mais je vous entends, ô Jésus, mon amour ! mieux que nous, vous savez que cette prodigalité d'abaissements, ce luxe de tortures n'étaient point nécessaires pour fléchir la justice irritée. Mais vous nous aimiez, ô Humanité adorable de mon Dieu ! *Dilexit et tradidit semetipsum pro me !* Vous nous aimiez et vous vouliez à tout prix conquérir notre amour ! Vous connaissiez la dureté, l'insensibilité de nos cœurs égoïstes uniquement préoccupés de nos intérêts personnels, et vous vouliez fondre cette glace aux feux de votre amour !

*Dilexit !* Vous nous aimiez, et pour rester avec nous jusqu'à la consommation des siècles en état de constante immolation, vous avez établi la très sainte Eucharistie, mémorial perpétuel de votre mort sur cette croix infâme ! Et là, dans votre prison d'amour, la haine vous poursuit comme aux temps de la Passion extérieure ! Que de fois l'écho de nos infidélités vient troubler le silence de votre repos eucharistique ! Et jamais encore, lassé par nos froideurs vous n'avez imposé silence à vos ministres et emporté au ciel votre mystère d'amour ! Chaque jour encore, à la voix de deux cent mille prêtres, vous venez docile, empressé, recommencer votre passion mystique. O Humanité sainte de mon adorable Sauveur, à l'éblouissante clarté de votre prescience, vous avez contemplé d'avance et savouré longuement l'amertume des outrages innombrables qui vous accableront à travers les siècles dans votre sacrement d'amour ! vous avez vu votre croix chargée de tous nos crimes ! *Posuit in eo iniquitatem omnium nostrum !* A cette vue, votre cœur a frémi d'horreur mais votre amour pour nous l'emporta ; et c'est avec joie que vous avez placé sur vos épaules meurtries la marque de votre sanglante royauté : *principatus ejus super humerum ejus*, et vous avez marché à la mort pour expier une à une toutes nos prévarications : *atritus est propter scelera nostra !* Et aujourd'hui, dans votre cœur eucharistique nous pouvons d'un regard plein d'amour sonder l'abîme de vos tortures, compter une à une toutes les souffrances endurées par amour pour nous ! Oui, mon aimable Jésus, c'est dans l'Eucharistie que je méditerai vos douleurs et votre amour ; je vous vois attaché amoureusement aux voiles eucharistiques comme à la colonne de la flagellation et exposé aux mêmes outrages ! Je vous vois dans votre passion mystique porter chaque jour la lourde croix de nos ingrati-



SIEDELN

des et de nos trahisons ; je vois chaque jour le sang de vos veines couler à ma voix dans le calice sacré et empourprer mes lèvres indignes ; je vous contemple, ô Soleil de Justice, voilé sous les espèces sacramentelles afin de mieux conquérir mon amour !

Je vous entends me redire chaque jour de vos lèvres harmonieuses : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il porte sa croix et me suive ! » Oh ! qu'elle paraîtrait dure à ma lâcheté, cette parole austère, si je ne vous voyais marcher devant moi comme chef et modèle ! Votre vie entière a été une croix et un martyre : *Crux et martyrium*. Et moi je suis si faible ! si antipathique à la souffrance ! O Jésus, embrassez mon cœur de votre amour et j'aimerai votre croix avec transports ! Mais pour que la flamme de l'amour monte pure et dévorante, il lui faut pour aliment le bois de la croix !

Je l'aimerai donc la croix empourprée du sang de mon Dieu ! Je l'aimerai, parce qu'elle m'épargnera les expiations du purgatoire, parce qu'elle enchâssera d'éblouissantes gemmes dans ma couronne éternelle. Je l'aimerai, parce que j'y verrai une marque de la bonté de mon Dieu, une preuve de son amour, un don de prédilection, le plus précieux cadeau qu'il puisse faire à ceux qui le servent. Je l'aimerai, parce qu'en la portant avec générosité, je serai plus semblable à Jésus dans son martyre, je serai plus près de son cœur transpercé, je serai plus intimement uni à sa mission rédemptrice ! Souffrir pour les âmes ! se sacrifier pour la rançon des pécheurs sur l'autel de la croix, unir ses immolations personnelles à vos immolations infinies afin de compléter en sa chair ce qui manque à votre martyre, ô Jésus, n'est-ce point là un bonheur enivrant, pour qui aime Dieu et les âmes que vous avez rachetées !

Chers Tertiaires, enfants d'un Séraphin crucifié, la croix est votre héritage de famille ; vous êtes enrôlés sous son étendard ! Plus que les autres fidèles vous devez donc reproduire en vous la Passion du divin Maître. Soyez donc des âmes crucifiées, immolées ! Au feu de la mortification gravez en vous cette croix bénie ! Laissez-la détruire en vous tout ce qui est terrestre ; laissez-la renverser les obstacles qui s'opposent à l'effusion de la vie de Jésus en vous ; et, lorsqu'elle s'élèvera majestueuse sur les ruines de vos passions vaincues, Jésus vous attirera à lui dans l'immuable étreinte d'une charité sans fin.

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.



cette dévo

RÉPON

dimanche

un bref c

a accord

13 diman

fidèles qu

et vaquer

neur de s

(Acta O.

QUEST

chure, su

réciter ch

T. Saint-

RÉPON

chacun es

la seule ol

sur eux le

gences de

une oblig

QUESTI

générales

RÉPON

Ordre de l

vous n'ave

que vous r

2° Du n

rale? Le

vos veines  
lèvres indi-  
les espèces

monieuses:  
me suive !  
austère, si  
èle ! Votre  
um. Et moi  
, embrassez  
transports !  
rante, il lui

Dieu ! Je  
purgatoire,  
couronne  
le la bonté  
ilection, le  
ervent. Je  
lus sembla-  
œur trans-  
ice ! Souf-  
rs sur l'au-  
nmolations  
re martyrre,  
aime Dieu

x est votre  
Plus que  
Passion du  
Au feu de  
la détruire  
obstacles  
lorsqu'elle  
ues, Jésus  
sans fin.

F. M.



## Questions et Réponses

**QUESTION :** *Vivant à la campagne, et très dévoué à saint Antoine, je voudrais faire l'exercice des treize mardis en l'honneur du saint. Mais je ne puis pas me rendre à l'église sur semaine ; comment dès lors faut-il m'y prendre pour pratiquer cette dévotion et en gagner les Indulgences ?*

**RÉPONSE :** Faites en l'honneur de saint Antoine l'exercice des 13 dimanches, et vous gagnerez les mêmes Indulgences. En effet, par un bref du 1 mars 1898, SS. le Pape Léon XIII, de sainte mémoire, a accordé une indulgence plénière pour chacun des 13 mardis ou des 13 dimanches consécutifs, à n'importe quelle époque de l'année, aux fidèles qui, ces jours-là, vraiment pénitents, se confessent, communient et vaquent à quelque pieux exercice à la gloire de Dieu et en l'honneur de saint Antoine ; ces indulgences sont applicables aux défunts. (Acta O. M., XVII, p. 69).

**QUESTION :** *J'ai entendu dire, et j'ai même lu dans une petite brochure, sur le Cordon Séraphique, que les Cordigères étaient obligés de réciter chaque jour 6 Pater, Ave et Gloria, autrement dit la Station du T. Saint-Sacrement ; qu'en est-il de cette obligation ?*

**RÉPONSE :** Non, les Cordigères ne sont pas obligés à cette récitation ; chacun est libre de réciter la Station pour en gagner les Indulgences ; la seule obligation des Cordigères est celle de porter habituellement sur eux le Cordon béni. Le privilège qu'ils ont de gagner les Indulgences de la Station du Saint-Sacrement est une faveur, mais non une obligation.

**QUESTION :** *Comme Cordigère, n'ai-je pas droit aux Absolutions générales du Tiers-Ordre ou à quelque autre Absolution générale ?*

**RÉPONSE :** 1° L'Archiconfrérie du Cordon Séraphique et le Tiers-Ordre de la Pénitence étant deux associations absolument différentes, vous n'avez pas droit aux Absolutions générales des Tertiaires, à moins que vous ne soyez à la fois Tertiaire et Cordigère.

2° Du moins, avez-vous droit à quelque autre Absolution générale ? Le Souverain Pontife Grégoire XV a accordé aux Cordi-

gères communication d'indulgences avec les Frères-Mineurs (1).

La S. C. des Indulgences, consultée sur l'extension de cette communication a déclaré, le 22 mars 1879, qu'elle ne comprenait pas les Absolutions générales ; à la place, on accordait aux Cordigères une indulgence plénière et la communication des bonnes œuvres avec le Tiers-Ordre quatre fois par année, la Bénédiction papale une fois par an (aux jours désignés par un décret du 26 mai 1883), enfin l'Absolution générale à l'article de la mort. Voici comment la *Petite Revue du Tiers-Ordre* parlait à ce sujet en 1885 (p. 12) : « Le Souverain Pontife Léon XIII n'a nullement modifié le sommaire des Indulgences du Cordon ; il a seulement remplacé par quatre indulgences plénières et une bénédiction papale (énumérées à la fin du dit sommaire) (2) les Absolutions générales que d'aucuns prétendaient avoir été accordées aux Cordigères. Le Pape n'a donc fait qu'augmenter le nombre des indulgences *certaines* dont jouissaient déjà les Cordigères, et ceux-ci ont toujours droit aux précieuses indulgences de la Station du T. S. Sacrement, de la Couronne Franciscaine, etc. On ne saurait élever le moindre doute sur ce point. » De là il suit que la communication d'indulgences avec le Premier Ordre ne s'étend pas aux Absolutions générales, et les Cordigères n'y ont aucun droit.

3° D'ailleurs, comme l'ajoutait notre *Revue* (1891, p. 32) même en mettant à part les Indulgences, la protection toute spéciale de notre Père saint François, à laquelle vous avez droit en portant le Cordon, n'est-ce pas l'essentiel ? N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour vous engager à porter le Cordon avec dévotion et confiance ?

FR. M.-A., O. F. M.



(1) Brefs du 27 juin et du 20 novembre 1624 cités par le *Sommaire authentique* imprimé au Vatican en 1898 et envoyé par les Pères Conventuels à tout prêtre qui demande les pouvoirs du Cordon. (Cfr. P. Petr. Moccheg., Coll. Indulg. n. 2166, XI.)

(2) P. Petr. Moccheg., ib. n. 2167.)



**L**e

le Pape a j  
douleur qu  
tation con  
*Livre blan*  
la rupture  
rupture rev  
aux assertio  
point pour  
qui que ce  
Siège consi  
uniquement  
à empêcher  
ment d'une  
devoir de p

Béatific

Sacrée Co  
faveur des  
religieuses  
l'échafaud r  
de la Béat  
patriarcale  
même S. C  
rable Jeann  
sion de la  
plusieurs au

A Saint

Saint-Antoi  
sionnaire. I  
nièrement,

ineurs (1).  
n de cette  
comprenait  
aux Cordi-  
bonnes œu-  
tion papale  
mai 1883),  
comment la  
12) : « Le  
sommaire  
par quatre  
ées à la fin  
uns préten-  
donc fait  
jouissaient  
précieuses  
Couronne  
ute sur ce  
ces avec le  
les, et les

32) même  
spéciale de  
portant le  
n'en faut  
nfiance?  
F. M.

authentique  
à tout prêtre  
l. Indulg. n.

## Nouvelles de Rome

**L**e Saint-Père et la France. — Le Saint-Père est profondément attristé par les procédés du gouvernement français et par le vote de la loi de séparation qui débaptise la fille aînée de l'Eglise. Au consistoire du 11 décembre, le Pape a prononcé une courte allocution où il a exprimé la vive douleur que lui causait la rupture du Concordat. Comme protestation contre la loi de séparation, le Saint-Siège a publié un *Livre blanc* où il fait l'histoire du récent conflit qui a amené la rupture et prouve par les faits que la responsabilité de cette rupture revient entièrement au gouvernement français, contrairement aux assertions de ce dernier. « Cette publication, dit la préface, n'a point pour but de répondre à des injures personnelles, ni d'offenser qui que ce soit, et encore moins la nation française que le Saint-Siège considère toujours comme la Fille aînée de l'Eglise. Elle tend uniquement à éclairer l'opinion publique, spécialement en France et à empêcher que la vérité historique en reste altérée dans un événement d'une si grande importance. » Plus que jamais les fidèles ont le devoir de prier pour leur bien-aimé Pontife.

**Béatifications.** — Le Saint-Père a approuvé le décret de la Sacrée Congrégation des Rites, dit du « *tuto procedi*, » rendu en faveur des missionnaires Dominicains martyrisés au Tonkin et des religieuses Carmélites de Compiègne, mortes en juillet 1794, sur l'échafaud révolutionnaire à Paris. Il a été décidé que la cérémonie de la Béatification solennelle de ces martyrs aura lieu en l'église patriarcale vaticane de Saint-Pierre au mois de mai prochain. La même S. Congrégation s'est occupée du procès canonique de la vénérable Jeanne d'Arc et a examiné les miracles attribués à l'intercession de la vénérable servante de Dieu. Il a été question encore de plusieurs autres causes françaises.

**A Saint-Antoine.** — Une section spéciale vient d'être créée à Saint-Antoine, pour la formation des jeunes aspirants à la vie missionnaire. Huit jeunes religieux en font déjà partie. Ils ont fait, dernièrement, entre les mains de Mgr Briante, délégué apostolique

d'Égypte, le serment solennel de servir au moins pendant douze ans dans les missions, à la volonté du Général. Ils ont été par le fait même détachés de la juridiction de leur Provincial pour devenir les sujets immédiats du Ministre Général.

**Duns Scot.** — Le T. R. P. François Paolini, provincial de Corse, après s'être absenté quelque temps pour les affaires de sa Province, est revenu à Saint-Antoine. Il va poursuivre son œuvre au sujet de la béatification du V. Duns Scot. C'est grâce à ses travaux et à son zèle, on le sait, que la cause est en si bonne voie. Le procès dont les pièces sont définitivement recueillies, entre maintenant dans une phase nouvelle, celle de sa discussion devant les tribunaux ecclésiastiques.

Aux nombreuses lettres demandant la béatification du Docteur franciscain et adressées à la cour de Rome par la plupart des archevêques et évêques du monde entier, viennent de s'en ajouter trois autres d'un caractère spécial ; la première, n'a qu'une signature, celle de l'archevêque de Burgos, Franciscain ; la seconde, du Vicaire-Apostolique du Houpé Méridional est signée de tous ses religieux, même des Frères convers et des prêtres chinois ; enfin, la dernière est des Pères Capitulaires de la Province de Saint-Grégoire des Iles Philippines.

**Voyage du Rme Père Général.** — Le Rme Père Général se voit empêché par des affaires très urgentes de mettre à exécution son dessein de visiter l'Amérique en 1906. Mais il garde l'espérance de revenir, un peu plus tard, sur le champ de ses premiers labeurs, où il retrouvera les nombreux amis qui l'aidèrent jadis à fonder plusieurs couvents sur le continent américain.

**Nouvelle Province franciscaine.** — Par décret du Rme P. Général une nouvelle Province vient d'être érigée canoniquement dans la République du Chili, sous le nom de Province des Sept Allégresses de la Très Sainte Vierge.

C'est au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, comme on le sait, que les Frères Mineurs, sur la demande du roi d'Espagne, Philippe II, entreprirent d'évangéliser les tribus barbares de cette contrée, œuvre qu'ils ont continuée jusqu'à nos jours au prix des plus grands sacrifices, et souvent même, au prix de leur sang. Un premier couvent fut bâti en 1552 à Santiago, ville principale du Chili, et, à peine vingt ans après, on érigeait canoniquement, sous le vocable de la Très Sainte Trinité, une première province dont les couvents s'accrurent jusqu'au nom-

bre de quatre-vingt-dix. Après sa mort, sa renommée passa, l'année suivante, dans toute l'Europe. On le regarda d'un si grand intérêt, et le roi ne pouvait se dispenser de lui donner cette section de la Très Sainte Vierge.

**Célébrité** — Célébrité mondiale, morte le 10 novembre 1880. Elle fut la première à être proclamée sainte par le pape Léon XIII, le 12 mai 1881.



\*\*\*\*\*

**A** — <sup>N</sup> <sup>le</sup> <sup>le</sup> <sup>r</sup>

se trouvaient assistants, sur le bord et son épouse, princesse se apparentée à la personne de

L'un des princes de Cahors, honoré par un

lant douze ans  
été par le fait  
our devenir les

ncial de Corse,  
sa Province,  
re au sujet de  
ivaux et à son  
e procès dont  
ant dans une  
iaux ecclésiast-

n du Docteur  
t des archevê-  
r trois autres  
, celle de l'ar-  
aire-Apostoli-  
ix, même des  
est des Pères  
Philippines.

e Général se  
exécution son  
spérance de  
s labeurs, où  
fonder plu-

du Rme P.  
oniquement  
nce des Sept

e les Frères  
entreprirent  
re qu'ils ont  
fices, et sou-  
t fut bâti en  
gt ans après,  
inte Trinité,  
qu'au nom-

bre de quarante. La persécution arrêta pour quelque temps les progrès prodigieux de l'Ordre dans ces contrées ; mais, la tourmente passée, l'arbre repoussa avec plus de vigueur et étendit ses branches dans toutes les directions du pays. Pour la facilité du gouvernement d'un si grand nombre de maisons, une division était devenue nécessaire, et le Père Général crut devoir l'opérer en séparant de l'ancienne province tous les couvents situés sur la rive sud du fleuve Maule, cette section constitue la nouvelle province des Sept Allégresses de la Très Sainte Vierge.

**Célébrité musicale.** — L'Ordre Franciscain vient de perdre une célébrité musicale dans la personne du R. P. Christophe de Lanciano, décédé à Assise où il était organiste de la basilique de Notre-Dame des Anges. Il avait étudié la musique à Naples où il devint ensuite professeur. Il le fut également à Palerme. Il était membre d'honneur de l'Académie royale de Sainte-Cécile et de l'Académie pontificale de l'Arcade. Il a composé grand nombre de pièces pour orgues et pianos.



## Chronique franciscaine



### A TRAVERS LE MONDE

#### Nos Bienheureux en 1905

**A**N triduum solennel a été célébré en l'église cathédrale de Blois les 17, 18 et 19 novembre en l'honneur du bienheureux Charles de Blois, Tertiaire, duc de Bretagne, dont le culte a été reconnu par le pape Pie X, le 14 décembre 1904. Au chœur se trouvaient plusieurs archevêques et évêques, et au premier rang des assistants, se tenaient Mgr le duc de Parme, neveu du comte de Chambord et son fils le prince Sixte, Mde la duchesse de Parme avec deux princesses ses filles. Ces personnages représentaient la maison de France apparentée au bienheureux. Mgr l'évêque d'Orléans, avec son éloquence personnelle et vivante, a fait l'un des panégyriques.

L'un des premiers disciples de saint François, le bienheureux Christophe de Cahors, dont nous avons annoncé la béatification, a été également honoré par un triduum solennel dans l'église cathédrale de cette ville.

Assistaient aux cérémonies de clôture NN. SS. les évêques de Montauban, de Pamiers, de Tarentaise, et Mgr Clark, évêque anglais d'Aden, Frère-Mineur Capucin. Mgr Enard a retracé, dans une belle lettre pastorale, la vie du bienheureux.

Enfin un troisième triduum solennel en l'honneur des bienheureux Agathange de Vendôme, et Cassien de Nantes, capucins français, martyrisés en Abyssinie, fut célébré dans plusieurs églises, à Rome, à Paris, à Incourt et au Mans, et partout avec un grand succès d'enthousiasme et de piété.

### Franciscain décoré

LE Moniteur officiel belge annonce que le R. P. Firmin, O. F. M., aumônier des Flamands à Lille est nommé chevalier de l'ordre de Léopold. En accordant au P. Firmin ce témoignage de sa bienveillance, le roi des Belges a voulu récompenser quarante années d'œuvres de charité, de zèle et de dévouement. Toute la population flamande se réjouit de cette distinction ; elle félicite chaudement le nouveau chevalier et remercie le souverain d'avoir si bien interprété les sentiments de reconnaissance et d'admiration qui sont dans tous les cœurs.

### Tertiaire illustre

LA Fraternité que dirigent à Paris les Pères Capucins a perdu dans la personne de son assistante une Tertiaire des plus illustres et des plus exemplaires, Mde de la Rochefoucauld, duchesse douairière d'Estissac. Mgr Touchet évêque d'Orléans a fait d'elle une oraison funèbre qui restera. Il faudrait pouvoir la reproduire en entier. Voici comment l'orateur présente tout d'abord son héroïne : " Celle que ses amies les plus intimes appelaient familièrement " la duchesse Juliette ; " qu'un peuple d'ouvriers, de cochers de fiacre, d'employés des lignes et des gares, de pauvres vieillards, d'orphelins, d'orphelines, appelaient ingénument " la bonne Duchesse ; " que le grand Ordre franciscain appelait fraternellement " Sœur Elisabeth ; " que MM. les curés (nous pouvons peut-être laisser filtrer ce demi-sourire à travers nos larmes) appelaient spirituellement le jour du pèlerinage, " la Duchesse des petits sacs ", parce qu'elle leur en remettait un grand nombre et qui n'étaient pas vides ; celle que nous appelions, nous, avec un respect qui n'excluait pas la cordialité. " Mde de la Rochefoucauld, duchesse douairière d'Estissac, " tirait son sang de l'une de ces races vigoureuses qui sont l'armature et le diadème de la France. Or elle était bien fille de sa race : ses aïeux l'avaient nettement frappée de leur empreinte."

Après avoir buriné en quelques traits incisifs la figure de cette femme douée d'une vaillance héroïque, d'une activité dévorante et d'une discrétion de diplomate, l'orateur nous dépeint sa piété : " Je n'ai jamais ren-

contré un  
ment plus  
Divinité se  
fort rare  
Le jour d  
qu'elle n'av  
suivre la r  
nion eut p  
surnaturel  
elle s'uniss  
lui était fa  
Elle y ajou  
sur la théo  
mais robust  
rejeter. La  
" Au fait  
spirituelle :  
me le maîtr

" Vous se  
duchesse ;  
et de ses bi  
son heure d  
Sa mort  
un grand d  
mes sans joi

LA retrai  
4 au 8  
me de  
véritablemen  
tiaires mais  
volonté, on p  
de la Frater  
l'église s'emp  
belle cérém  
vite. Une vi  
saient leur p  
les livrées se  
cours de l'ani  
à son rempla  
succession da

s de Montau-  
glais d'Aden,  
lle lettre pas-

bienheureux  
français, mar-  
tome, à Paris,  
l'enthousiasme

in, O. F. M.,  
de l'ordre de  
bienveillance,  
uvres de cha-  
de se réjouit  
chevalier et  
nts de recon-

perdu dans la  
lustres et des  
rière d'Estis-  
ison funèbre  
omment l'ora-  
mies les plus  
qu'un peuple  
ares, de pau-  
nt "la bonne  
ement "Sœur  
sser filtrer ce  
nt le jour du  
en remettait  
us appelions,  
de la Roche-  
Pune de ces  
ance. Or elle  
ppée de leur

cette femme  
l'une discrété-  
i jamais ren-

contré une âme qui, accablée d'occupations incessantes, eût le recueillement plus facile et plus profond. L'investissement de sa personne par la Divinité se faisait instantanément. L'oraison matinale lui était une joie, fort rarement un fardeau. Je ne sais si elle y manqua depuis sa viduité. Le jour de sa mort, elle s'accusait avec humilité et étonnement, parce qu'elle n'avait pas pu la faire, tant ses douleurs étaient vives. Elle aimait suivre la messe en récitant les mêmes prières que le prêtre. La communion eut pour elle, plus d'une fois, des douceurs qui voisinaient avec le surnaturel. A trois heures ou environ, chaque jour, pratique franciscaine, elle s'unissait par le souvenir avec Jésus Crucifié. La lecture spirituelle lui était familière. Elle récitait l'office de la Vierge quotidiennement. Elle y ajoutait d'interminables rosaires. Elle se plaisait aux conversations sur la théologie, les sciences sacrées, l'Écriture. Souvent sa foi simple, mais robuste, donna des conclusions qu'un exégète catholique n'aurait pu rejeter. La visite au saint Sacrement lui était chère...

"Au fait, nul ne s'y pouvait tromper, elle eut deux maîtres de sa vie spirituelle : Mgr Dupanloup, et celui que l'auteur de l'"Imitation" nomme le maître intérieur : le Saint-Esprit.

"Vous savez déjà que sa piété ne nuisit en rien à la charité de la duchesse ; elle ne nuisit pas davantage au gouvernement de sa maison et de ses biens. "Mes chères enfants, disait-elle à celle qui l'assistait en son heure dernière, trouveront tout en ordre."

Sa mort fut une perte considérable pour les œuvres de la capitale, et un grand deuil pour le pays orléanais. Un ouvrier écrivait : "Nous sommes sans joie." Il traduisait les sentiments d'un grand nombre.

#### CANADA

##### La Longue-Pointe

La retraite et la Visite annuelle de notre Fraternité ont été faites, du 4 au 8 novembre, par le R. P. Amé du couvent de Montréal. Comme de coutume, les exercices en furent très bien suivis. Ce furent véritablement quatre jours de bénédiction, non seulement pour nos Tertiaires mais aussi pour la paroisse tout entière qui mit beaucoup de bonne volonté, on pourrait même dire beaucoup d'élan, à s'associer aux réunions de la Fraternité. Matin et soir, malgré l'inclémence de la température, l'église s'emplissait de fidèles avides de recevoir la parole de Dieu. Une belle cérémonie de vêtue et de profession couronna ces jours passés trop vite. Une vingtaine de Frères et de Sœurs, revêtus du grand habit, faisaient leur profession, et autant se présentaient au noviciat et recevaient les livrées séraphiques. La Fraternité ayant eu la douleur de perdre au cours de l'année son zélé Supérieur M. le notaire Héту, il fallut procéder à son remplacement. Ce fut M. Pelletier qui fut appelé à recueillir sa succession dans la présidence de notre chère Fraternité.

### Saint-Dominique de Jonquière (Comté de Chicoutimi)

**D**U 23 au 27 décembre, les Tertiaires de Saint-Dominique de Jonquière ont eu, pour se préparer aux fêtes de Noël, les exercices annuels de la sainte visite. La paroisse tout entière en profita, et ce furent, à n'en pas douter, des jours de bénédictions, de grâces et de salut pour tous, petits et grands. Tous en effet eurent leur part ; les petits d'abord : au soir de Noël, ils s'offrirent, au nombre de plus de 300, à l'Enfant-Dieu de la crèche, leur petit frère, et s'enrôlèrent dans l'Archiconfrérie du Cordon de saint François, en attendant de pouvoir être un jour Tertiaires.

Quelques jours après, à la cérémonie de clôture, c'était le tour des grands et leur fête à eux ; il y eut à cette occasion 52 professions et 33 vœtures, de sorte que Saint-Dominique compte maintenant environ 330 Tertiaires, véritable petite "armée du salut", celle-là marchant à la conquête du ciel par le chemin du renoncement, de la pénitence et de la prière.

Le Discretoire des Sœurs au terme de ses pouvoirs a été reconstitué pour un nouveau triennat, ainsi qu'il suit :

Supérieure : Mde Vve Thomas Maltais ; Assistante : Mde Alfred Tremblay ; Maîtresse des Novices : Mde J. Tremblay ; Secrétaire : Mde François Hervé ; Discrètes : Mdes Vves Léandre Angers Georges Bilo-deau, Jean Allard, Mdes Cosme Patenaude, Théodule Laberge et Mlle Virginie Lapointe.

Daigne notre Séraphique Père saint François, bénir cette petite famille, a protéger, la garder et la faire prospérer toujours !

#### Saint-Barnabé

**N**OTRE Fraternité a eu sa visite dès le commencement de la nouvelle année. C'est un gage de prospérité que nous a assuré de la sorte notre dévoué Directeur et Curé. A la clôture, le 7 janvier, il y avait une splendide cérémonie de prise d'habit de 112 novices dont 68 femmes et 44 hommes. Il y eut également 14 professions.

#### Sainte-Gertrude de Nicolet, 8-11 décembre 1905

**L**A fête de l'Immaculée n'a pas passé cette année, en cette paroisse, sans répandre d'abondantes bénédictions. Après la retraite des pensionnaires du Couvent dirigé par les Sœurs de l'Assomption, vint le tour des Tertiaires. Reçus autrefois, ils n'avaient jamais joui des bienfaits d'une Fraternité. C'est pourquoi sur la demande réitérée du zélé pasteur de cette paroisse, un Père Franciscain du Couvent de Trois-Rivières vint prêcher la retraite des enfants de saint François 6 hommes firent profession et 14 prirent l'habit. 17 dames et demoiselles prononcèrent leur profession et 34 prirent le saint habit. Le 11 décembre, jour de la clôture, deux Fraternités nouvelles furent érigées : celle des Frères dédiée

à Saint-Lo  
de Portug  
Tertiaires.

Furent é  
tant : Néré  
Damien M

Pour le  
tante : Da  
Deshaies ;  
Genest ; I  
David Dés

**D**U 8 au  
Frater  
lifier d'extri  
cette prédi  
quels le R  
Il y eut aus  
tés : les no



opportun d  
divine, tant

hicoutimi)

de Jonquières  
 es annuels de  
 furent, à n'en  
 lut pour tous,  
 s d'abord : au  
 nfant-Dieu de  
 ie du Cordon  
 tiaires.  
 t le tour des  
 ssiions et 33  
 environ 330  
 ant à la con-  
 eance et de la

te reconstitué

Mde Alfred  
 rétaire : Mde  
 Georges Bilo-  
 berge et Mlle

petite famille,

e la nouvelle  
 ré de la sorte  
 y avait une  
 68 femmes et

e 1905

ette paroisse,  
 raite des pen-  
 i, vint le tour  
 des bienfaits  
 zélé pasteur  
 Rivières vint  
 s firent pro-  
 ncèrent leur  
 ar de la clô-  
 Frères dédiée

à Saint-Louis, roi de France, celle des Sœurs à Sainte-Elisabeth, reine de Portugal : la première compte 37 membres ; l'autre 97 ; total 134 Tertiaires.

Furent élus *pour les Frères* : Ministre : MM. Louis Désilets ; Assis- tant : Nérée Richard ; Maître de Novices : Eugène Thibeau ; Trésorier : Damien Massé ; Discret : David Lanneville.

*Pour les Sœurs* sont : Supérieure : Dame Henry Veilleux ; Assis- tante : Dame Zéphyrin Verville ; Maîtresse des Novices : Dame Moyse Deshaies ; Trésorière : Mlle Edille Poisson ; Secrétaire : Dame Paul Genest ; Discrètes : Dames Ernest Provancher, Nérée Lacourse et David Désilets.

LE VISITEUR.

Louiseville

**D**U 8 au 13 décembre 1905, le R. P. Gaston faisait la visite de notre Fraternité. Il y eut à tous les exercices une affluence qu'on peut qualifier d'extraordinaire. Le résultat acquis peut faire constater le succès de cette prédication. Les Fraternités augmentèrent de 200 membres auxquels le Révérend Père donna le saint habit : 110 Sœurs et 90 Frères. Il y eut aussi 3 professions. Un puissant élan a été donné aux Fraternités : les nouveaux novices persévéreront.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CREPSEL



Misère extrême — Charité héroïque



Nous admirons sans doute l'indomptable cou- rage du P. Crespel au milieu de l'adversité, et son abandon plein de confiance en Dieu dans les moments désespérés. Nous sommes frappés également de la vivacité de sa foi, de cette foi ardente qui le soutenait lui-même et qui mettait sur ses lèvres au moment opportun des paroles imprégnées, tantôt du sentiment de la Justice divine, tantôt de la pensée des miséricordes de Dieu, animées de

la tendresse la plus affectueuse et de la compassion la plus sincère.

Mais ce qui doit surtout ravir notre admiration, c'est la charité vraiment séraphique et héroïque de notre Récollet. Nous l'avons vu toujours le premier à se dévouer, toujours surtout préoccupé du salut de ses malheureux compagnons. La suite du récit va nous montrer dans son plein épanouissement la charité exquise de son cœur.

Au moment où nous sommes arrivés, mars 1737, la famine déjà excessive, menaçait de devenir complète ; les vivres allaient manquer.

« Nous n'avions plus de farine ; il nous restait à peine dix livres de pois ; nous n'avions pas sept livres de chandelles, ni autant de lard et le jambon qui nous restait ne pesait tout au plus que trois livres. » Pourtant le jour de la délivrance, ce jour qui apporterait le secours si longtemps attendu et si impatiemment désiré par les malheureux naufragés, ce jour ne luisait pas encore, que faire ? Où trouver de quoi soutenir encore leur misérable vie ?

La mer est proche, on y trouvera sans doute quelque chose. Le P. Crespel se dévoue, il est suivi par Léger, et tous les deux vont au rivage au moment où la mer est basse. L'eau est glacée, qu'importe ! ils y entrent, et pendant près de deux heures, ils y restent, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, cherchant avec soin et trouvant enfin des « espèces d'huîtres dont la coquille est unie ; nous en apportâmes le plus qu'il nous fut possible ; elles étaient bonnes, et toutes les fois que le temps et la mer le permettaient, nous en allions faire provision ; mais elles nous coûtaient bien cher, car en arrivant à la cabane, nos pieds et nos mains étaient également enflés et presque gelés. » Le métier de pêcheur à cette époque de l'hiver, on le voit, était pénible et dangereux, il fallait être bien résolu à se dévouer pour s'y astreindre ; notre Récollet donnait ainsi une preuve non équivoque de sa charité ; cependant, en cela il trouvait lui aussi son avantage et les souffrances qu'il s'imposait procuraient des consolations dont il profitait comme les autres. Mais où son dévouement, pur de tout retour sur lui-même, doit nous paraître sans bornes, c'est dans le soin qu'il prend des malades.

Ils « empiraient tous les jours ; la gargarène s'était mise dans leurs jambes, et personne ne pouvait les panser ; je me chargeai de ce soin ; il était de mon devoir de donner l'exemple de cette charité qui est la base de notre sainte religion ; je fus pourtant combattu

quelques me  
danger qu'il  
trionpher de  
temps auquel  
le plus cruel d  
leur devais. »  
que le Père se  
j'étais dans un  
voir des lépre  
d'eux, et j'exe  
ce qui m'avait  
l'âme et pour

Voici comm  
ritain : « Je fa  
les confirmais  
« Offrez vos se  
dront dignes d  
du genre hum  
patience et de  
est sur le poin  
au Seigneur c  
moyens d'arri  
femmes qui at  
des enfants d  
espérez en Die  
et soyez sûrs q  
a enlevés à de  
de sa Providen  
lin et de la veu  
sans effets, et  
jette sur vos fe  
fasse pour eux

« Lorsque j'  
geais à panser  
toy ; je les c  
faisais sécher,

(1) Lettre vi<sup>e</sup>.

quelques moments entre le mérite de remplir mes obligations et le danger qu'il y avait à m'en acquitter ; Dieu me fit la grâce de triompher de ma répugnance ; mon devoir l'emporta et quoique le temps auquel je pensais les plaies de mes canarades fut pour moi le plus cruel de la journée, jamais je ne ralentis les soins que je leur devais. » (1). Le charitable religieux devait se rappeler alors ce que le Père séraphique a écrit en tête de son testament : « Lorsque j'étais dans un état de péché, il me semblait extrêmement amer de voir des lépreux ; mais le Seigneur lui-même me conduisit au milieu d'eux, et j'exerçai la miséricorde à leur égard ; et quand je les quittai, ce qui m'avait paru si amer s'était changé pour moi en douceur pour l'âme et pour le corps. »

Voici comment le Père Crespel exerçait son office de bon Samaritain : « Je faisais soir et matin la prière auprès d'eux ; ensuite je les confirmais dans la soumission qu'ils avaient à la volonté du Ciel : « Offrez vos souffrances à Jésus-Christ, leur disais-je, elles vous rendront dignes de recueillir le fruit du sang qu'il a versé pour le salut du genre humain ; cet Homme-Dieu est le parfait modèle de cette patience et de cette résignation que j'admire en vous ; votre exil est sur le point de finir, et quelles grâces n'avez-vous pas à rendre au Seigneur de vous avoir fourni par un naufrage les plus sûrs moyens d'arriver au port du salut ! Vous laissez, il est vrai, des femmes qui attendent tout de vous, mes chers amis ; vous laissez des enfants dont l'établissement devait être votre ouvrage, mais espérez en Dieu, c'est un bon père, il n'abandonne jamais les siens et soyez sûrs qu'en vous appelant à lui, il n'oubliera pas qu'il vous a enlevés à des familles qui auront besoin après votre mort des soins de sa Providence. Il a promis lui-même d'être le soutien de l'orphelin et de la veuve, sa parole est stable, ses promesses ne sont jamais sans effets, et par vos souffrances vous méritez particulièrement qu'il jette sur vos femmes et sur vos enfants un regard favorable, et qu'il fasse pour eux beaucoup plus que vous n'auriez fait vous-mêmes. »

« Lorsque j'avais fini de leur parler des choses spirituelles, je songeais à panser leurs plaies ; je n'avais que de l'urine pour les nettoyer ; je les couvrais ensuite de quelques morceaux de linge que je faisais sécher, et quand il me fallait ôter ces linges, j'étais sûr d'en-

(1) Lettre vi<sup>e</sup>.

lever en même temps des lambeaux de chair qui par leur corruption répandaient un air infecté aux environs même de la cabane. »

« Au bout de douze jours, il ne resta plus à leurs jambes que les os ; les pieds s'en étaient détachés et leurs mains étaient entièrement décharnées. J'étais obligé de les panser à plusieurs reprises, l'infection qui en sortait était si grande qu'il me fallait prendre l'air à chaque instant pour n'en être point suffoqué. Ne croyez pas, ajoute notre Récollet, que je vous en impose, Dieu m'est témoin que je n'ajoute rien à la vérité et que la chose est encore plus horrible que je ne puis la dépeindre. Les expressions sont au-dessous d'une situation pareille à celle où je me trouvais alors. Que de choses touchantes n'aurais-je pas à vous dire, si je voulais vous rapporter les discours de ces pauvres malheureux ! Je tâchais sans cesse de les consoler par l'espérance d'une récompense éternelle, et je joignais souvent mes larmes à celles que je leur voyais répandre. » (1)

« Je fus bien récompensé de mes peines ; la reconnaissance de nos malades n'est pas concevable : « Quoi ! me disait l'un, vous vous exposez à la mort pour nous conserver à la vie ; laissez-nous à nos douleurs ; vos soins peuvent bien les adoucir, mais ils ne les dissiperont jamais. Retirez-vous, me disait l'autre, et ne privez pas ceux qui ne doivent pas mourir de la consolation de vous avoir avec eux ; aidez-nous seulement à nous mettre en état d'aller rendre compte à Dieu des jours qu'il nous a laissés, et fuyez ensuite l'air corrompu que l'on respire auprès de nous. » (2)

Ces instances parties de cœurs reconnaissants ne faisaient qu'activer la charité et le dévouement vraiment maternel du Père Crespel et il est délicieux de trouver sous sa plume cette expression des sentiments de son propre cœur : « Vous jugez bien que leurs instances furent de nouveaux liens qui m'attachèrent auprès d'eux ; elles augmentaient le plaisir que l'on sent à faire ce que l'on doit, et me donnaient les forces et le courage dont j'avais besoin. » (3)

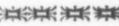
(A suivre.)

FR. ODORIC-M., O. F. M.

(1) Lettre VII<sup>e</sup>.

(2) Lettre VI<sup>e</sup>.

(3) Lettre VI<sup>e</sup>.



VISITE D



le Gouverne  
visiter l'Ecole

Tout est pu  
Au parloir on  
vins, cigarette

Ainsi le v  
impose, tandi  
est votre nobl

Vite ! le Co  
la marche du  
des soldats, de

Du premier  
plus voyants, :

homme de 4  
vif et scrutat

ceinture où se  
leur en guise  
désigne sa qua

Son Excellen  
pendant que l

gravement, pui  
interprètes du  
à trois galons,  
ment frappé, et

S. G. Mgr S



## Les Missions franciscaines



VISITE DE S. E. LE GOUVERNEUR DU CHANG-TONG  
A L'ÉCOLE SAINT LOUIS



LE 7 juillet dernier, grande animation aux alentours de l'Ecole Saint-Louis. Le drapeau français et le drapeau chinois flottaient au vent, à l'entrée ; qu'y avait-il donc ? le plus haut fonctionnaire de l'Empire, au Chan Tong le Gouverneur de la Province, S. Exc. Yang Che-Siang allait venir visiter l'Ecole.

Tout est prêt pour recevoir comme il convient le Grand Homme. Au parloir on a dressé une table garnie de desserts variés, gâteaux, vins, cigarettes, etc. . .

Ainsi le veut la loi de l'hospitalité en Chine, de même qu'elle impose, tandis qu'on boit et qu'on fume, les formules rituelles : Quel est votre noble nom ? votre noble pays ? votre grand âge ?

Vite ! le Gouverneur est là ! Des cavaliers arrivent au trot, ouvrant la marche du cortège ; des satellites aux costumes les plus bariolés, des soldats, des officiers, enfin les palanquins.

Du premier, dont les tentures sont plus riches et les ornements plus voyants, sort majestueusement le Gouverneur ou *Fou-T'ai*, un homme de 47 ans, à la taille moyenne, au teint jaune foncé, à l'œil vif et scrutateur. Il porte un habit transparent en soie écrue, une ceinture où sont rattachés quelques soieries et cordonnets de couleur en guise de breloques et un chapeau dont la forme particulière désigne sa qualité de mandarin militaire.

Son Excellence est introduite, et après les saluts, invitée à s'asseoir, pendant que le *Tao-Tai* le plus haut Dignitaire de Tche-fou entre gravement, puis le *Préfet* de Tong-tcheou-fou, enfin deux Mandarins interprètes du Gouverneur, son aide de camp un bel et grand officier à trois galons, dont l'air et les manières sympathiques ont singulièrement frappé, et quelques officiers de la suite.

S. G. Mgr Schang est chez lui à l'Ecole et il a tenu à faire les hon-

neurs au Gouverneur ; il prend donc place à la droite du noble visiteur qui, d'ailleurs, la lui présente, le Fou Tai reste ainsi à la première place, puisqu'en Chine la gauche est la place d'honneur ; le *Tao-Tai* se tenait au second plan à gauche.

Après une assez brève conversation, on but à la santé du Gouverneur et on l'invita à se rendre dans une salle où une estrade avait été dressée, tandis que, dans la cour, éclataient bruyamment les bombes et les pétards, car, en Chine, il n'y a pas de réception solennelle sans pièces d'artifice.

En France, les élèves eussent été, auparavant, réunis dans la salle et à l'entrée les applaudissements auraient salué l'illustre personnage. En Chine, le Grand Homme doit entrer le premier, viendront ensuite les élèves. Aussitôt que le Gouverneur a pris place sur un fauteuil entouré du cortège officiel, les élèves entrent deux par deux et saluent son Excellence en faisant le *K'i-li* : la main gauche sur le genou qui plie sensiblement avec l'inclination qu'entraîne ce mouvement, le Fou-Tai répond par une inclination de tête à chaque salut. On avait invité les Séminaristes pour la circonstance, il fallut bien quelques chants, et la chorale du Séminaire a fait ses preuves. Deux à deux, comme les élèves de l'Ecole, ils font le salut au Gouverneur et vont se mettre en cercle autour de l'harmonium. Sous la direction du R. P. François Blanc, un vivat fut enlevé ; le Gouverneur et les mandarins paraissaient ravis.

Un grand élève lut, non sans forte émotion, un compliment en style classique ; et comme preuve qu'on enseigne, à l'Ecole, le français et l'anglais, un monologue et un dialogue furent débités en ces langues ; puis, un chant final, et le Grand Homme dont le visage manifestait de sa joie des honneurs dont il était l'objet, se leva, remerciant de la brillante réception qui lui était faite.

On fit ensuite la visite des classes et des dortoirs ; le Gouverneur avait toujours un mot aimable.

Après la visite de l'Ecole, Yang Che-Siang qui passe pour un progressiste, s'intéressant à tout ce qui est œuvre humanitaire et industrielle, voulut visiter notre Ecole industrielle Saint-Joseph.

A l'Imprimerie, nos jeunes gens se tiennent au milieu, rangés sur deux lignes et quand le Gouverneur est entré, à un signal donné, ils font le salut ensemble, et vont chacun à leurs pièces.

Sous presse se trouve déjà la composition d'un compliment en

chinois ; le sort une belle souriant rem

Après avec l'atelier de j sance deux l gons et une sion de les l jours les port

Il visita au ragement. E des Sœurs F où sont réuni travaux de b artistiques. C néré viennent puis à l'Orpl le Gouverneur elles sont gr fants abandon mes, des scro on les garde, encore tout qu'elles sont satisfaction. I très heureux c

A l'école de une chinoise, bure blanche neur ne reco Grand Homm

D'où es-tu ? pareil agrémer

Avec qui es-venue avec mo

Cette expre sens ; le Gou avec mon mari

chinois ; le Fou-T'ai regarde, la roue est mise en mouvement et il sort une belle épreuve qu'on présente à Son Excellence ; il lit, et souriant remercie de la délicatesse :

Après avoir examiné les diverses machines, le Gouverneur visita l'atelier de peinture ; comme il semblait considérer avec complaisance deux buvards en soie jaune sur lesquels étaient peints des dragons et une scène de famille mandarinale, on lui demanda la permission de les lui offrir et il les accepta volontiers ; à sa suite, sont toujours les porteurs de présents.

Il visita aussi l'atelier des tapis et il eut là encore un mot d'encouragement. Ensuite, on introduisit le Gouverneur, dans le domaine des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. D'abord à l'Ouvroir où sont réunies une centaine d'enfants et de jeunes filles exécutant les travaux de broderie, de dentelle et de couture les plus fins et les plus artistiques. On lui fit remarquer que les enfants par leur travail rémunéré viennent en aide à leurs familles pauvres. On passe à l'Hôpital, puis à l'Orphelinat. A la vue de tant d'enfants, au visage si ouvert, le Gouverneur paraissait plutôt étonné. D'où viennent-elles et quand elles sont grandes qu'en faites-vous ? demande-t-il. Ce sont des enfants abandonnées ou de familles misérables, des aveugles, des infirmes, des scrofuleuses, comme vous voyez, Excellence. Les malades on les garde, les autres devenues grandes, on les aide à s'établir ; encore tout récemment, deux ou trois *ont passé la porte*, pour dire qu'elles sont mariées. Oh ! très bien, dit le Fou-T'ai avec un air de satisfaction. Les Sœurs lui offrirent un travail des enfants qu'il parut très heureux d'accepter.

A l'école des vierges, un incident plutôt plaisant. La Sœur Thérèse, une chinoise, est à son bureau entourée de ses grandes élèves. La bure blanche n'a pas tellement transformé son visage que le Gouverneur ne reconnaisse une indigène. Elle est chinoise, dit-il. Que le Grand Homme l'interroge lui-même. Ce qui est fait aussitôt.

D'où es-tu ? Du Su-tchuen, répond la Sœur avec un aplomb sans pareil agrémenté du plus franc sourire.

Avec qui es-tu venue dans cette Province ? Grand Homme je suis venue avec mon *Tang-hia-ti*.

Cette expression comme bien d'autres, en Chine, à un double sens ; le Gouverneur avait pris le sens le plus commun à savoir : avec mon mari.

Et où est ton mari, poursuit le Gouverneur plus intrigué. Et la Sœur qui n'a pas compris la confusion, de répondre sans arrière-pensée, *la voilà*, avec un geste indiquant la Supérieure. Le Grand Homme sourit et n'insista pas.

Les instants du Gouverneur sont comptés ; Son Excellence même a prolongé le temps de la visite, et il passe vite, se contentant des renseignements succincts qu'on lui donne.

Ici, c'est l'hôpital chinois où les malades sont admis et soignés gratuitement ; là, le dispensaire où une moyenne de 150 miséreux plus ou moins atteints de plaies hideuses viennent demander des soins et des remèdes à la Sœur.

Enfin, on accompagne le Gouverneur à la porte, il serre la main aux Missionnaires, le plus gracieusement possible, remerciant de l'accueil si aimable qu'on lui a fait et il remonte dans son palanquin entouré d'une foule compacte curieuse de voir le *Fou-T'ai*.

Le but principal de la visite du Gouverneur c'était de voir l'Ecole. Ce qui prouve plus éloquemment la satisfaction de Yang-Che-Siang, c'est la lettre suivante qu'il a fait adresser au Frère Directeur de l'Ecole, avant de quitter Tchefou.

« Son Exc. Yang, gouverneur du Chan-Tong, me charge de vous remercier pour vos courtoisies et la peine que vous avez prise à lui faire visiter votre Ecole.

Son Excellence a été très impressionnée par vos œuvres et a déclaré que votre Ecole est la plus utile et la plus bienfaisante Institution de ce genre qui ait jamais existé dans le Chan-Tong.

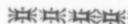
Son Excellence vous demande la permission de vous offrir 200 dollars, manifestant son intention que cette somme soit employée à acheter tels articles ou livres qui peuvent être utiles aux élèves de votre Ecole. Il vous prie de vouloir bien l'accepter en souvenir de sa visite à votre Ecole. » Pour le Gouverneur du Chan-Tong

C. T. TONG.

Cette visite marquera dans les annales de l'Ecole Saint-Louis. Nous devons ce témoignage de sympathie de la part du Gouverneur du Chan-Tong au Frère Faust, Directeur de l'Ecole et à ses collaborateurs, mais surtout à S. G. Mgr Césaire Schang qui a compris l'opportunité d'une telle institution, pour l'honneur de la Religion et le bien des âmes.

F. H.

(*L'Echo de la Mission du Chan-Tong oriental.*)



que d'opinion  
que d'hypoth  
affamées de l  
été livrées au  
siècles le lug

Pourquoi p  
sent quelque  
Palestine n'es  
lui qui est le  
Celui qui ne l  
capable enco  
tre Lui ! Il fa  
se rebeller cor  
suivre, ou s'en  
Il rayonne au  
fulgurantes cl  
projettes des  
par la splende  
voûte de l'univ  
comme des p

(1) Cf. *La Ville*  
province de Fran



## Terre-Sainte



### LA VILLE DE DAVID (1)



*Opinionum commenta delet dies*, constatait Cicéron déjà de son temps (De nat. Deor. l. 2. c. 2.) Cette réflexion du prince des orateurs romains se présente naturellement à l'esprit lorsqu'on suit d'un regard attentif les fluctuations incessantes de la science moderne sur la chorographie palestinienne. En ces dernières années, que d'opinions fantaisistes ont été lancées sur le marché scientifique ! que d'hypothèses hasardées ont été jetées en pâture aux intelligences affamées de lumière et de certitude ! que de luttes passionnées ont été livrées autour de ruines muettes sur lesquelles plane depuis des siècles le lugubre silence de la mort !

Pourquoi porter un intérêt si palpitant à des questions qui paraissent quelquefois de si minime rapport scientifique ? C'est que la Palestine n'est pas un pays quelconque. Son sol a été foulé par Celui qui est le grand signe de contradiction des temps modernes, par Celui qui ne laisse indifférent aucun homme qui pense, aucune âme capable encore d'essor et de noblesse. Il faut être pour Lui ou contre Lui ! Il faut se laisser subjugué par sa transcendante beauté ou se rebeller contre sa divine séduction ; il faut écouter sa voix et la suivre, ou s'enfoncer loin de Lui dans les ténèbres glacées de l'erreur. Il rayonne au faite des temps. La gloire qui jaillit de son front en fulgurantes clartés, illumine l'avenir de ses prophétiques lueurs ; et projette des éclairs dans l'énigme du passé, en dissipe les ombres par la splendeur de la réalité. Il est le centre attractif et la clef de voûte de l'univers moral ; le passé et l'avenir gravitent autour de Lui comme des planètes autour de leur soleil. L'histoire du peuple élu

---

(1) Cf. *La Ville de David*, par le R. P. Barnabé d'Alsace, O. F. M., de la province de France avec une préface de Mgr Giannini, 1905, in-8 de xxvi-248 pp.

n'est qu'une longue préparation à son règne. Or cette histoire se déroule en Palestine. Les scènes évangéliques si délicatement ciselées sous le souffle de l'Esprit-Saint, ont pour cadre naturel, les sévères horizons de la même contrée. — En dernière analyse, c'est donc ici encore le problème religieux qui se dresse implacable, dans son angoissante inéluclabilité, devant l'intelligence moderne et voilà ce qui imprime un intérêt si dramatique aux évolutions de l'archéologie palestinienne. — Mais c'est sur le cœur du croyant surtout que Jérusalem exerce une irrésistible attirance, car ses rues étroites et tortueuses ont été imprégnées du sang qui nous a rachetés. — C'est donc à juste titre que l'étude de la topographie de l'ancienne Jérusalem passionne les palestinologues de toute nuance. Du reste, c'est là un problème d'une importance capitale pour quiconque s'intéresse à l'authenticité des principaux sanctuaires de la Ville Sainte !

Malheureusement les nombreuses modifications que Jérusalem a subies ont tellement oblitéré la physionomie primitive de la cité que la détermination de la topographie ancienne donne lieu à d'interminables controverses. « La ville, écrit avec raison l'un des maîtres de la critique moderne, le R. P. Lagrange (RB 1892, p. 19), a certainement changé dans le cours des âges ; elle s'est développée, elle a diminué ; ce qu'il faut savoir avant tout, c'est son commencement ; de là dépend tout le reste. »

Le point de départ des agrandissements progressifs de Jérusalem, fut l'antique citadelle des Jébuséens. David s'en empara, l'agrandit considérablement et en fit l'invincible capitale de son royaume. Voilà le noyau initial de la Ville Sainte, voilà son centre primitif, appelé « la ville de David. » Peu à peu son périmètre s'élargit et, sous les successeurs de Salomon, la ville s'étendit au-delà même de l'enceinte primitive devenue trop étroite.

Pour se former une idée exacte de ces agrandissements successifs et en suivre le développement graduel, il faut donc avant tout localiser d'une façon certaine le site du point de départ, l'emplacement précis de la vieille forteresse jébuséenne. Or ici se dresse la difficulté la plus formidable ; le désaccord le plus parfait règne parmi les archéologues ; et il faut certes un robuste courage pour essayer de débrouiller l'écheveau de tant d'opinions emmêlées. M. le chanoine Soullier n'exagère certes pas lorsqu'il écrit : « L'on a déjà imaginé une vingtaine de systèmes sur l'emplacement et la disposition de

Jérusalem. »  
sacrés, le flan  
cations démo  
ingéneuseme  
dictoires ; on  
lire dans ses  
que les décou  
plier aux inter  
sion qui règne  
parmi les exég  
et avec une se  
la question in  
fique. Il ne t  
quelque comp

Le P. Barn  
tulations. La  
son intelligen  
voilà qui se r  
dont aucun ob  
gue dédaigne l  
hypothèses fa  
positifs à l'ard  
trop admirer d  
compréhensiv  
éléments de sc  
ments en une r  
l'intérêt de ses  
ne se dérober  
se laisse uniqu  
lectique. Son  
condenser en c

(1) *Saint Fran*  
articles dans cett  
occupe l'ouvrage s

(2) Le R. P. B  
*grinatio a l loca sa*  
a démontré par de  
teur de ce récit est  
galicienne, nomm

Jérusalem. » (1) Pour trancher le débat on a interrogé les Livres sacrés, le flambeau de la critique en main, afin de trouver des indications démonstratives, et voici que les mêmes textes bibliques sont ingénieusement amenés à patronner les hypothèses les plus contradictoires ; on s'est mis avec ardeur à fouiller le sol en tous sens pour lire dans ses entrailles déchirées des arguments apodictiques, et voilà que les découvertes de l'archéologie sont doucement sollicitées à se plier aux interprétations les plus opposées. A la vue de cette confusion qui règne dans le clan des écrivains rationalistes aussi bien que parmi les exégètes catholiques, certains auteurs ont renoncé à la lutte et avec une sombre résignation ils ont déposé les armes en déclarant la question insoluble. Mais cette attitude pessimiste est anti-scientifique. Il ne faut jamais désespérer de la solution d'un problème quelque compliqué qu'il soit.

Le P. Barnabé d'Alsace ne connaît point ces désespérantes capitulations. La difficulté même du sujet exalte son ardeur et séduit son intelligence robuste qui se plaît aux initiatives hardies ; et le voilà qui se met à l'œuvre avec la fougue de cette activité intense dont aucun obstacle ne saurait arrêter l'essor. L'austère palestinologue dédaigne les fioritures académiques, les digressions inutiles, les hypothèses fantaisistes ; il se meut toujours sur le terrain des faits positifs à l'ardente poursuite de la vérité objective. L'on ne saurait trop admirer dans le savant franciscain cette érudition (2) vaste et compréhensive qui sait grouper en une puissante synthèse tous les éléments de solution, cette habileté consommée à disposer les arguments en une marche progressive qui ne laisse pas un instant languir l'intérêt de ses déductions ; cette probité scientifique si entière qui ne se dérobe à aucune objection, ne tourne aucun obstacle, mais se laisse uniquement guider par les exigences de sa rigoureuse dialectique. Son enquête l'a amené à des conclusions que je voudrais condenser en ces quelques lignes.

(1) *Saint François et la Terre Sainte*, v1<sup>e</sup> année, 1896-97, p. 219. Outre ses articles dans cette revue, M. Soullier a publié encore sur la question qui nous occupe l'ouvrage suivant : *Le Mont Sion et la cité de David*, Tulle, 1895.

(2) Le R. P. Barnabé continue à attribuer à sainte Silvie d'Aquitaine la *Peregrinatio ad loca sancta* découverte par Gamurrini en 1884. Dom Marius Férotin a démontré par des arguments qui me paraissent absolument concluants, que l'auteur de ce récit est, non pas sainte Silvie d'Aquitaine, mais bien une noble vierge galicienne, nommée Egeria, Eiheria, Echeria ou Etheria. Cfr Dom Férotin : *Le*

Ce n'est qu'au soleil du XIX<sup>e</sup> siècle que s'est développée la germination hâtive de tant de systèmes divergents sur le site précis de la ville de David. L'antiquité chrétienne n'a pas connu les incertitudes de nos savants modernes. Une tradition vénérable, dont longtemps aucune voix discordante n'osa rompre l'harmonieux accord, localisa Sion la cité de David, sur le plateau du Djebel Sion actuel. Cette tradition est-elle critiquement recevable? est-elle revêtue des conditions indispensablement requises pour s'imposer au nom de la vérité à notre intelligence? en un mot, est-elle étayée sur des preuves assez démonstratives? Le P. Barnabé le soutient, et tout son livre est un éloquent plaidoyer en faveur de cette localisation traditionnelle. On pourrait discuter les détails, mais l'ensemble de ses preuves est tellement imposant qu'il semble devoir entraîner la conviction.

L'historien juif Flavius Josèphe place, de l'aveu de tous les critiques, la cité de David sur le Sion actuel. Il avait à sa portée un moyen facile et authentique de retrouver l'emplacement primitif de l'antique cité. L'opinion topographique qui avait cours de son temps était intimement liée à un monument public, objet de vénération universelle : le tombeau de David et de ses successeurs. Le jour de la Pentecôte, saint Pierre, encore tout frémissant de l'Esprit qui venait de descendre en lui, désigna d'un geste assuré la royale nécropole lorsqu'il disait au peuple d'Israël : « *et sepulchrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem* (Act. 2, 29) le tombeau de David est parmi nous jusqu'à ce jour. » — De son côté, l'histoire sacrée affirme que David fut enseveli dans l'enceinte de l'ancienne Sion appelée la ville de David : *Dormivit igitur David cum patribus suis et sepultus est in civitate David.* (3 Reg. 2, 10).

Rabbins juifs, docteurs chrétiens et muftis musulmans s'accordèrent donc à visiter sur le mont Sion la ville de David, à la suite de Flavius Josèphe, écho fidèle de la tradition juive.

Or l'étude attentive du terrain de la ville sainte explique aisément et garantit les assertions topographiques de l'historien juif; seule sa topographie rend intelligibles une série de récits historiques fournis par la Bible; seule, elle nous fait comprendre pleinement la tactique de Titus durant le siège de Jérusalem; seule, elle semble répondre sans effort aux données de l'archéologie moderne.

véritable auteur de la *Peregrinatio Silviae*, la vierge espagnole Ethéria. Paris 1903, in-8° de 34 pp. avec un fac-similé.

Les hypothèses au contraire franchissables des critiques complètement core n'avait se il ne montre a ne porte pas fense naturelle gnable. Et pu voir porter sur la critique hist ne peuvent s'e *Saint François*.

Puis après a objections qu'e la tradition, le paroles pleines essayé dans n nelle qui met s par la Bible, pe tradition qu'on Elle paraît au la critique la p

(1) En 1890, les tisans d'Ophel : « position du Calva chercher la cité de Jébus... à une but que M. Sayce app cité liliputienne. » après avoir écrit ce d'Ophel. Entre te ville liliputienne » de capitale au roya salem son chemin confiance, que l'opi « ne pas pouvoir l P. Germer-Durand

opée la germi-  
e précis de la  
es incertitudes  
nt longtemps  
cord, localisa  
actuel. Cette  
ue des condi-  
n de la vérité  
preuves assez  
1 livre est un  
tionnelle. On  
reuves est tel-  
ction.

tous les criti-  
sa portée un  
nt primitif de  
de son temps  
le vénération  
s. Le jour de  
rit qui venait  
le nécropole  
*est apud nos*  
e David est  
acrée affirme  
on appelée la  
*is et sepultus*

is s'accordè-  
la suite de

que aisément  
uif; seule sa  
ques fourniss  
nent la tacti-  
mble répon-

ia. Paris 1903,

Les hypothèses qui rejettent la localisation traditionnelle viennent au contraire se briser, l'une à la suite de l'autre, à des obstacles infranchissables. Prenez par exemple l'Ophel où le plus grand nombre des critiques dissidents voudraient localiser la ville de David : il est complètement dépourvu de tradition, car, il y a 50 ans, personne encore n'avait songé à y chercher l'emplacement de l'antique citadelle ; il ne montre aucun vestige d'anciennes constructions militaires ; il ne porte pas l'ombre d'une trace de la vallée profonde, de cette défense naturelle qui faisait de la ville de David une forteresse inexpugnable. Et puis ce pauvre monticule est bien trop resserré pour pouvoir porter sur sa crête la ville de David telle que nous la reconstitue la critique historique (1). Enfin, plusieurs textes de l'Écriture Sainte ne peuvent s'expliquer dans l'hypothèse Sion Ophel (cfr Soullier : *Saint François et la Terre-Sainte*, 6e année, p. 271-275).

Puis après avoir répondu avec ampleur et précision aux diverses objections qu'on a opposées à la théorie topographique transmise par la tradition, le R. P. Barnabé conclut son superbe travail par ces paroles pleines de vérité et de modestie scientifique : « Nous avons essayé dans notre étude de montrer comment la théorie traditionnelle qui met Sion de David sur la colline occidentale est confirmée par la Bible, par l'histoire et par l'archéologie. Ce n'est donc pas une tradition qu'on peut piétiner à plaisir parce qu'on la croit démolie. Elle paraît au contraire assez bien établie pour s'imposer au nom de la critique la plus exigeante. »

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.

(1) En 1890, le R. P. Germer-Durand administrait ainsi les écrivains aux partisans d'Ophel : « A force de contredire la tradition généralement admise sur la position du Calvaire, du Mont Sion et de la ville ancienne, on en est venu à chercher la cité de David sur... la colline d'Ophel et à réduire la citadelle de Jébus... à une butte à peine défendable... Le *mont Sion* dans un trou, c'est ce que M. Sayce appelle la Jérusalem preexilite... On fait de la cité primitive une cité liliputienne. » (Echos de Notre-Dame de France, 1890, p. 22.) — Deux ans après avoir écrit ces lignes, le R. P. Germer-Durand était un fervent partisan d'Ophel. Entre temps « le trou » était devenu « un véritable nid d'aigle » et « la ville liliputienne » avait fini par prendre un aspect si majestueux qu'elle put servir de capitale au royaume d'Israël. Le P. Germer-Durand a donc rencontré à Jérusalem son chemin de Damas, et aujourd'hui ses disciples écrivent, avec une naïve confiance, que l'opinion qui fait commencer Jérusalem sur l'Ophel leur semble « ne pas pouvoir laisser de doute. » — C'est le cas de redire le mot ironique du P. Germer-Durand : « C'est le dernier mot *actuel* de la science ; elle en reviendra. »



## Chronique Antonienne



### SAINT ANTOINE ET LA VOCATION



ERNANDO de Bouillon avait atteint l'âge de 15 ans. Il était doué dès lors de toutes les qualités de la nature et orné des dons encore plus excellents de la grâce. Il pouvait donc avec raison élargir l'horizon de ses espérances dans la haute position surtout où l'avait placé sa naissance. Mais dès lors aussi Fernando sut se guider par les lumières de la foi : méprisant, redoutant même les attraits du monde, il n'estimait et ne recherchait que les biens éternels du ciel. Avec le prophète royal il s'écriait : « Que pourrais-je donc désirer au ciel ou sur la terre en dehors de Dieu ? Dieu ne doit-il pas être mon unique partage ! » (Ps. 72, 25). Ce fut ainsi que le Seigneur parla au cœur du jeune étudiant. Docile à la voix du Très-Haut, Fernando prit son parti et annonça à ses parents qu'il quitterait le monde pour entrer dans la vie religieuse.

Le sacrifice fut dur et sensible pour les parents de Fernando. Mais ces généreux chrétiens, éclairés par la foi et différents en cela de bien des parents prétendus chrétiens de nos temps, ne songèrent pas un instant à disputer au bon Dieu la possession de leur enfant. Ils savaient que, lorsque Dieu parle, il sait tôt ou tard se faire obéir, et malheur alors à ceux qui osent entraver ou déjouer les desseins de sa bonté ! La foi les fit triompher de toutes les oppositions de la nature, et ils rendirent leur enfant au Seigneur qui le leur avait prêté.

Ce fut ainsi que, foulant aux pieds les espérances trompeuses du monde, Fernando alla se cacher à l'ombre du sanctuaire, au couvent des Chanoines réguliers de Saint-Augustin à Lisbonne, d'où, deux ans après, on l'envoya au couvent de Sainte-Croix à Coïmbre. Là, il se livra tout entier à son attrait pour la vie intérieure et pour l'étude sacrée. Plus son cœur s'embrasait de l'amour de Dieu, plus aussi il se sentait animé à pénétrer tous les secrets de la science divine. Ses frères en religion l'entouraient de la plus profonde estime et fon-



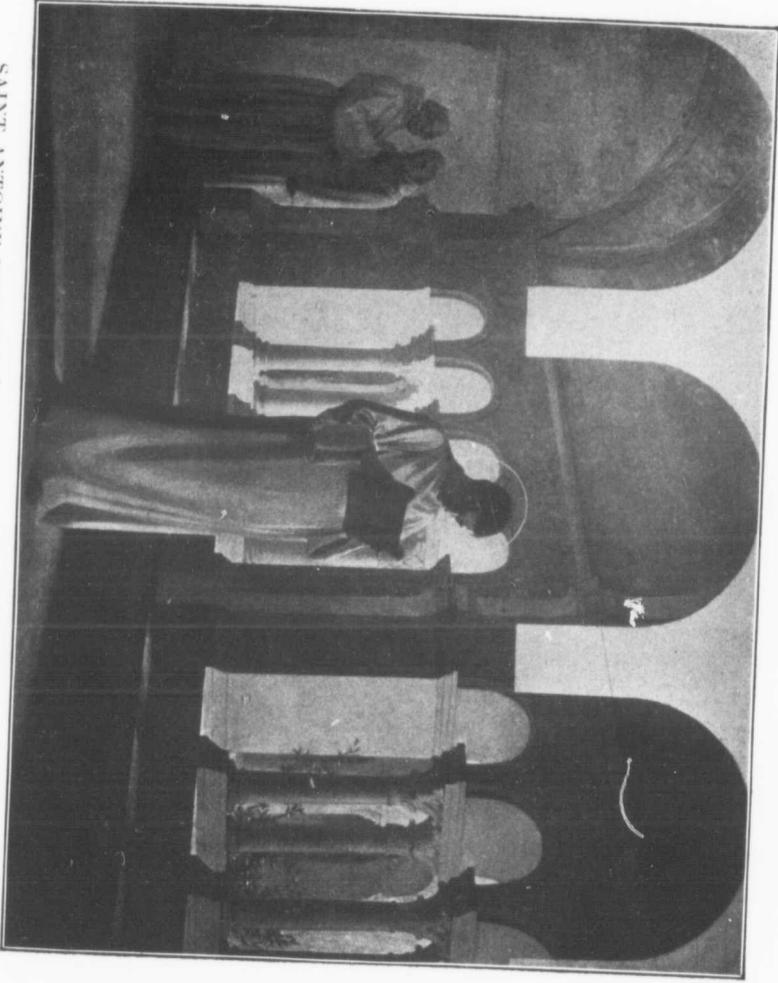
ne

\*\*\*\*\*

de 15 ans. Il  
e la nature et  
e la grâce. Il  
n de ses espé-  
sa naissance.  
ères de la foi :  
estimait et ne  
phète royal il  
ur la terre en  
ue partage ! »  
eur du jeune  
t son parti et  
entrer dans la

rnando. Mais  
n cela de bien  
gèrent pas un  
enfant. Ils sa-  
aire obéir, et  
s desseins de  
ositions de la  
ur avait prêté.  
ompeuses du  
e, au couvent  
e, d'où, deux  
imbre. Là, il  
pour l'étude  
plus aussi il  
e divine. Ses  
stime et fon-

SAINTE ANTOINE FAIT SES ÉTUDES CHEZ LES CHANOINES AUGUSTINS



daient sur lui  
étonnement c  
qu'il serait un

Jeunes âme  
une vie plus p  
vous aussi, p  
rances infailli  
chrétiens, il e  
parents de no  
les réclame pe



E fai  
de  
I  
à p  
par  
l  
ont

j'en ai parlé, il  
fession, ne son  
parmi eux qui  
des employés  
tent sur eux un

Saint Antoi  
voici un exem

Une de mes  
En effet, cet h  
exemple à ses  
il ne les maltra  
la vie insuppo  
qu'un moyen d  
lui-même et à  
enfants.

Je n'ai pas t  
pénible de ces

daient sur lui les plus légitimes espérances : ils se demandaient avec étonnement ce qu'allait devenir ce jeune religieux ; tout promettait qu'il serait un jour la gloire de leur Ordre.

Jeunes âmes qui lisez ces lignes, si vous vous sentez appelées à une vie plus parfaite, imitez le courage du jeune Fernando ; sachez, vous aussi, préférer aux promesses trompeuses du monde les assurances infaillibles de l'éternelle Vérité. Quant aux parents vraiment chrétiens, il est de leur devoir d'imiter, à leur tour, la générosité des parents de notre Saint et de rendre à Dieu leurs enfants, quand il les réclame pour son service.

S. M.

#### SAINT ANTOINE ET LE DIVORCE



Le fait suivant a été raconté naguère par une pieuse zélatrice de la dévotion à saint Antoine :

Depuis que j'ai commencé à invoquer saint Antoine et à propager son culte, je n'ai jamais essuyé de refus de sa part.

Tous ceux à qui j'ai recommandé cette dévotion m'en ont dit autant. Et remarquez bien que parmi ceux à qui j'en ai parlé, il y en a plusieurs qui, par leur genre de vie et leur profession, ne sont guère habitués à la piété chrétienne, il y en a même parmi eux qui sont protestants. A la place où je travaille, la plupart des employés sont protestants, et, chose vraiment curieuse, tous portent sur eux une médaille de saint Antoine que je leur ai donnée.

Saint Antoine s'empresse toujours d'exaucer nos demandes ; en voici un exemple entre mille :

Une de mes connaissances était sur le point de quitter son mari. En effet, cet homme était adonné à la boisson ; il donnait mauvais exemple à ses enfants, les laissait mourir de faim et de froid, quand il ne les maltraitait pas de la façon la plus révoltante, enfin il rendait la vie insupportable à toute la famille. Il semblait qu'il n'y avait qu'un moyen de faire cesser un tel scandale, c'était de l'abandonner à lui-même et à ses mauvais instincts pour préserver et sauver les enfants.

Je n'ai pas besoin de vous dire quelle est d'ordinaire la situation pénible de ces familles séparées, et quelles conséquences autrement

scandaleuses sont souvent le déplorable résultat de la séparation : au lieu de diminuer le mal, bien souvent on l'augmente. Rien d'étonnant donc si je résolus aussitôt de mettre tout en œuvre pour empêcher un pareil malheur ; j'eus recours dans ce but à mon moyen favori :

« Avant de prendre aucune décision, invoquez donc saint Antoine, » dis-je à la malheureuse épouse.

Mais dans sa peine et son découragement elle se contenta de me répondre : « A quoi bon ! Je prie depuis longtemps, et rien n'y fait ! » Et elle s'en alla en pleurant.

D'abord quelque peu désappointée je me ravisai cependant : « Bon ! me dis-je en moi-même, puisqu'elle ne veut rien faire, je vais faire une promesse pour elle, si saint Antoine nous accorde notre demande, bien sûr, cette pauvre femme ne demandera pas mieux que de l'accomplir ; au besoin, je m'en chargerai moi-même ! »

Ainsi dit, ainsi fait. A quelque temps de là je rencontre de nouveau la femme en question :

« Eh ! bien, lui dis-je, et votre divorce, qu'en est-il actuellement ? »

« Mon divorce ? me répondit-elle, mais il n'en est plus du tout question, et même je n'ai jamais été aussi heureuse que je le suis à présent. Mon mari s'est trouvé complètement changé, je ne puis m'expliquer comment, et il ne prend plus une seule goutte de boisson ! »

« Mais alors, auriez-vous quand même fait quelque promesse à saint Antoine ? »

« Mais non ! »

« Eh ! bien, c'est moi qui en ai fait une en votre nom, et j'espère que vous ne me ferez pas manquer de parole ! »

« Vraiment, vous avez invoqué saint Antoine pour nous ? Tenez, voici de quoi m'acquitter d'une partie de ma dette. »

Et la dame s'empressa de me donner une généreuse aumône pour les pauvres de saint Antoine.

\* \* \*

Quelle simplicité charmante dans cette confiance en saint Antoine mais aussi quelle admirable condescendance du grand Thaumaturge à exaucer les demandes les plus variées !



La Fra



de  
to  
P  
pe  
ve  
né  
Des impies, c  
ils nous ont exp  
exilés ; mais de  
plongés, jamais  
1906 vient de  
que sera-t-il po  
que va-t-elle te  
Je n'en sais rien  
d'indicibles tortu  
Ah ! en face c  
vre France, dans  
calculs égoïstes,  
lointains de cris  
plus terribles, je  
certaines âmes fa  
de toujours esp  
qu'elles aiment tr  
tels sentiments !  
grande cause, il  
les nations guéris  
Lui, celles de sa  
leurs, l'amertume  
ayons foi en l'ave  
La France ! ma  
nants, oui la vraie  
excellence, elle re

la séparation :  
Rien d'éton-  
re pour empê-  
moyen favori :  
saint Antoine,

ntenta de me  
s, et rien n'y

i cependant :  
n faire, je vais  
accorde notre  
era pas mieux  
même ! »  
contre de nou-

ctuellement ?  
plus du tout  
ue je le suis à  
é, je ne puis  
outte de bois-

ie promesse à

n, et j'espère

nous ? Tenez,

aumône pour

saint Antoine  
Thaumaturge

## Variété

### La France et l'avenir = Espoir quand même !



douce et chère France, en ce renouvellement d'année, ton souvenir nous poursuit plus vivace et plus tendre ! Partout les parents, les enfants, les amis se sont réunis pour l'échange gracieux de leurs souhaits et de leurs vœux. Hélas ! à ton foyer désolé, que de places, les nôtres, sont restées vides !

Des impies, que tu abhorres, nous ont arrachés à ton sein meurtri ! Ils nous ont expulsés, les misérables ! Ils ont pu faire de nous des exilés ; mais des renégats, dignes de la honte où ils sont eux-mêmes plongés, jamais ! car pour nos cœurs tu restes la Patrie !

1906 vient de paraître ! Cet an nouveau, ô France, ô ma Mère, que sera-t-il pour toi ? Sa main mystérieuse, qu'il entrouvre à peine que va-t-elle te donner ? Un peu de joie ou toujours la tristesse ? Je n'en sais rien. Incertitude poignante qui met souvent à nos cœurs d'indicibles tortures. Mais *nous espérons quand même ! . . . . .*

Ah ! en face des luttes affreuses auxquelles est en proie notre pauvre France, dans ce labyrinthe inextricable de souvenirs pénibles, de calculs égoïstes, de déceptions sans cesse renouvelées, spectateurs lointains de crises violentes qui menacent tous les jours de devenir plus terribles, je l'avoue ; il n'est pas facile *d'espérer quand même* et certaines âmes fatiguées de la recrudescence du mal, fatiguées aussi de toujours espérer en vain, sentent en elles un scepticisme amer qu'elles aiment trop à répandre au dehors . . . Ah ! gardons-nous de tels sentiments ! Ne nous laissons jamais aller à croire qu'en cette grande cause, il n'y ait plus rien à faire, rien à espérer ! « Dieu a fait les nations guérissables, » et les heures désespérées sont ses heures à Lui, celles de sa Providence. Quels que soient nos regrets, nos douleurs, l'amertume de nos rêves mille fois déçus : *espérons quand même*, ayons foi en l'avenir de notre France !

La France ! mais elle reste, quoiqu'elle soit coupable dans ses gouvernants, oui la vraie France reste la nation missionnaire et apôtre par excellence, elle reste la nation du dévouement et des larges aumô-

nes, elle reste pour vous, chers Lecteurs du Canada, comme pour nous, une Mère, et fût-elle tombée, on ne dit jamais de mal de sa Mère ! elle a tant souffert pour ses enfants !

C'est la patrie ! Or, souvenons-nous que la patrie c'est l'enceinte connue et sacrée où chacun retrouve son berceau, le foyer qui l'a vu grandir, l'autel de sa première communion, le cimetière où reposent ses chers morts ; c'est encore la famille avec ses générations successives, ses présents, ses absents, dont on garde la langue, les mœurs les coutumes avec l'amour et le respect des ancêtres.

Souvenons-nous en ! Lorsque cette Patrie s'appelle la France et que nous sommes sur le sol hospitalier du Canada si bien nommé la Nouvelle-France, oh ! alors, la Patrie ce sont les promontoires qu'ici et là-bas viennent battre les flots furieux du même Océan — ce sont les grèves solitaires qui pleurent ici et là-bas sur les mêmes douleurs, — ce sont les bruyères fleuries étalant ici et là bas les mêmes riantes couleurs, — ce sont les vallées profondes qui ont retenti des mêmes chants d'amour et de fidélité. — La Patrie alors, c'est la langue vierge dans laquelle, nul n'a jamais prêché l'hérésie, c'est le sol robuste qui a enfanté tour à tour, Clovis, Charlemagne, Saint Louis, Duguesclin, Bayard, Jacques-Cartier, Mademoiselle Manse, Maisonneuve, Champlain, la Mère Marie de l'Incarnation, Chateaubriand, Lamoricière, de Sonis, Louis Veillot, Lacordaire, ceux-ci, les apôtres et les paladins des temps nouveaux. — La Patrie, alors, c'est encore la frontière lointaine que le fer de l'étranger ne heurtait jamais impunément, c'est le drapeau devant lequel l'Europe entière s'est inclinée et qui sillonnant les mers, flottant sur tous les sommets des affaires humaines sut, des siècles durant, se montrer à l'univers, comme le symbole le plus expressif, après la croix, de la religion, de l'honneur et de la liberté. Ah ! gardons-nous de laisser jamais dans l'ombre cette vision généreuse !

Aujourd'hui, la Patrie voit fondre sur elle, tel un torrent débordé, la rage de l'enfer et de tous ses suppôts ; Juifs et Francs-Maçons, étrangers et renégats, tous sans patrie, triomphent et se vantent d'arracher la France à Dieu : *non pravalebunt*, ils ne prévaudront pas ; le passé nous garantit l'avenir. Dans l'action et dans la prière : *espérons quand même !*

Voici à l'heure actuelle, la chère vision de la Patrie française : ne vous apparaît-elle pas semblable à une montagne qui, depuis des

siècles, immob  
des orages se  
c'est le roc in  
La mer, se br  
la tempête s'  
sa tête où la v  
cette écume q  
comme nous s  
sans désespéra  
pays de ces d  
plus de patri  
l'angoisse, no  
France et nou  
*rant quand m*

A l'appui d  
que le glorieu  
pèlerins de la  
sont une con  
les ont pronon

« ... En vé  
« de tous les I  
« Ma premi  
« les enfants  
« que. Et cet  
« que soient  
« miséricorde  
« Je vous de  
« de porter me  
« veux qu'une  
« enfants sur

« Que la bé  
« sur tous ceu

« Qu'elle de  
« ce qu'elle es

« Que cette

Oui, avec n

honneur à Pie

siècles, immobile, immuable sur ses bases de granit, élève au-dessus des orages ses cimes tant de fois visitées par la foudre. Ou mieux, c'est le roc indestructible qui émerge des flots au milieu de l'Océan. La mer, se brisant à ses pieds, la couvre de sa vague ; mais demain la tempête s'apaisera et alors le roc de nouveau dressera fièrement sa tête où la vague, en se retirant, ne laissera même pas un peu de cette écume qui figure la bave des impies. Nous sommes Français, comme nous sommes chrétiens, c'est-à-dire pleinement, sans mesure, sans désespérance. Nous n'admettons pas dans l'histoire de notre pays de ces dates fatales en deça et au-delà desquelles, il n'y aurait plus de patrie. Notre drapeau, portât-il dans ses plis la tristesse et l'angoisse, nous apparaît teint du sang des nôtres, du sang de la France et nous le voulons entourer de respect et d'amour, *en espérant quand même !*

A l'appui de notre inébranlable espoir il fait bon redire les paroles que le glorieux Pontife, Pie X adressa, le 29 septembre dernier, aux pèlerins de la France du travail, prosternés à ses pieds ; elles nous sont une consolation inappréciable et sur les lèvres augustes qui les ont prononcées, elles ont toute la portée d'une véritable prophétie :

« . . . En vérité, je vous le dis, j'aime la France, je veux le bien « de tous les Français.

« Ma première prière chaque matin, c'est de demander à Dieu que « les enfants de la France restent toujours attachés à la foi catholique. Et cette prière est pleine d'espérance. Oui, quelque tristes « que soient les temps présents, j'ai confiance dans la bonté et la « miséricorde de Dieu.

« Je vous demande de vous faire les interprètes de mes sentiments, « de porter mes paroles à vos frères de France. Dites-leur que je ne « veux qu'une chose : la grandeur de la France et le bonheur de ses « enfants sur cette terre et dans l'autre monde.

« Que la bénédiction de Dieu descende sur vous, sur vos familles, « sur tous ceux qui vous sont chers.

« Qu'elle descende sur la France entière pour qu'elle se montre — « ce qu'elle est toujours — la Fille aînée de l'Eglise.

« Que cette bénédiction soit votre consolation et votre espérance. »

Oui, avec notre Pontife bien-aimés, *Espérons quand même !* Gloire, honneur à Pie X ! Vive la France !

PATRIOTE, O. F. M.



## NÉCROLOGIE

**San Remo.**—R. P. Conrad Eche, de la Province d'Aquitaine, décédé en exil, en décembre dernier, à l'âge de 27 ans, après 10 ans de religion.

**Chine.**—R. P. Mansuet Masson, de la même Province, missionnaire depuis six ans au Chang-tong oriental, décédé à la fin d'octobre, à l'âge de 40 ans.

**Constantinople.**—Au Commissariat de Terre-Sainte, Fr. Isidore-Marie de Roscoff, dans le siècle, Jean-Marie Queau, décédé le 11 décembre dernier, à l'âge de 50 ans, après 26 ans de profession.

Ils appartenait à la Province de France. Le R. P. Vicaire custodia écrit à son sujet : « C'est une véritable perte pour ma mission d'Ain-Tab et pour la Custodie de Terre Sainte. C'était un saint religieux qui avait ici l'estime et l'affection de tous. »

**Montréal.**—Mlle Martine St-Onge, décédée à l'Hospice Saint-Joseph le 28 décembre. Elle était Tertiaire isolée.

—M. Barthélemy Noël, décédé le 3 janvier 1906 et inhumé à Québec.

—Mde Maximilien Lefebvre, née Marie Bruneau, en religion Sr Sainte Maximilienne, décédée le 5 décembre, après 4 ans de profession.

—Mde Sigefroi Depatie, née Marie Vaillant, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 12 août, à l'âge de 39 ans, après 10 ans de profession.

—**Fraternité N.-D. des Anges.**—Mde Vve Louis Moisan, en religion Sr Sainte Marguerite de Cortone, décédée le 11 novembre, à l'âge de 82 ans, après 8 ans de profession.

—Mde Jos. Desmarchais, décédée le 5 décembre après 25 ans de profession.

—Mde Moise Garand, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 10 décembre, après 6 ans de profession.

—Mde Basile Piché, décédée le 10 novembre, après 10 ans de profession.

—Mlle Lucie Gervais, en religion Sr Bernadette, décédée au mois d'octobre, après 15 ans de profession.

—Mlle Céline Boucher, décédée en décembre 1905.

—**Fraternité Sainte-Elisabeth.**—Mde Doré, décédée le 6 janvier 1906.

—**Mile-End.**—Mde Jos. Lavallée, née Bertha Scott, décédée le 19 juillet 1905, à l'âge de 45 ans, après 12 ans de profession.

—Mlle Louise Roy, décédée le 30 octobre 1905, après 20 ans de profession.

—Mde Pie  
novembre, à  
**Saint-Sauv**

Louis, décédé  
—Mde On  
le 5 janvier 19

—Mde Tho  
1er janvier 19

**Hull.**—Mc  
28 décembre

—Mde Tre

—Mde Eu  
décédée le 1

profession.

—Mde Ant  
juin 1905, à P

—Mde Jea  
à l'âge de 72

—Mde Fat  
29 juillet, à P

—Mde Jos  
Irène, décédé

sion.

—Mde Ed  
après 3 ans de

—Mde J.-E  
bre 1905, à P

**Saint-Stani**

gion Sr Saint

an de professi

—Mde Jea  
de 77 ans, apr

**Ville Saint**

en religion Sr

de 81 ans, apr

—Mlle Ma  
années de pro

**Mancheste**

Beauchène et

**Plessisville**

religion Sr S

années de pro  
Sa mort a été

— Mde Pierre Dubois, en religion Sr Sainte Joséphine, décédée le 15 novembre, à l'âge de 52 ans, après 12 ans de profession.

**Saint-Sauveur de Québec.** — M. Louis L'Hérault, en religion Fr. Louis, décédé le 2 décembre, à l'âge de 73 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Onésime Duchesneau, en religion Sr Sainte Gertrude, décédée le 5 janvier 1906, à l'âge de 57 ans, après 19 ans de religion.

— Mde Thos. Sansfaçon, en religion Sr Saint Bonaventure, décédée le 1er janvier 1906, après 6 ans de profession.

**Hull.** — Mde Jos. Parent, en religion Sr Saint Alexandre, décédée le 28 décembre 1904, à l'âge de 83 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Tremblay, décédée le 11 janvier 1905, à l'âge de 73 ans.

— Mde Eusèbe Paquette, née Emma Kirouac, en religion Sr Colombe, décédée le 13 janvier 1905, à l'âge de 31 ans, après 4 ans et 9 mois de profession.

— Mde Antoine Parent, en religion Sr Saint Edouard, décédée le 1er juin 1905, à l'âge de 72 ans, après 4½ ans de profession.

— Mde Jean Roy, en religion Sr Sainte Véronique, décédée le 22 juin, à l'âge de 72 ans, après 8½ ans de profession.

— Mde Fabien Parent, en religion Sr Saint Herménégilde, décédée le 29 juillet, à l'âge de 68 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Joseph Dupuis, née Adélie Gauthier, en religion Sr Sainte Irène, décédée le 27 avril 1905, à l'âge de 37 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Edouard Landry, en religion Sr Marcelline, décédée en 1905, après 3 ans de profession.

— Mde J.-B. Guérette, en religion Sr Saint Martin, décédée le 3 novembre 1905, à l'âge de 72 ans, après 3 ans de profession.

**Saint-Stanislas.** — Mde Joseph Jacob, née Clorinthe Lafèche, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 10 novembre 1905, après 1 an de profession.

— Mde Jean Jacob, née Adélaïde Déry, décédée le 23 août 1905, à l'âge de 77 ans, après 3 ans de profession.

**Ville Saint-Laurent.** — Mde Vve J.-B. Lanouette, née Martine Latour, en religion Sr Saint Jean-Baptiste, décédée au mois d'août dernier, âgée de 81 ans, après 15 ans de profession.

— Mlle Marguerite Crévier, décédée le 16 novembre, après plusieurs années de profession.

**Manchester.** — Mdes Pierre Morin, Honoré Demers, Dm. Poulin, L. Beauchêne et Dlle Tremblay.

**Plessisville, Comté Mégantic.** — Mde Vve Charles Vaillancourt, en religion Sr Saint Charles, décédée le 28 décembre 1905, après plusieurs années de profession.

— Sa mort a été la mort des saints ; son dernier mouvement le signe adorable de

la croix ; sa dernière parole, les noms bénis de Jésus, de Marie et de Joseph. Que notre fin ressemble à la sienne !

**Saint-Simon de Bagot.** — Mde Angélique Coderre, en religion Sr Angélique, décédée le 4 décembre 1905, à l'âge de 71 ans, après 10 ans de profession.

**Saint-Michel de Sherbrooke.** — Mlle Marie-Rose Tremblay, en religion Sr Sainte Rose de Viterbe, décédée le 6 décembre 1905, à l'âge de 38 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Saint-Chrysostome.** — Mde Vve Eusèbe Lanctôt, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 2 décembre, à l'âge de 91 ans, après 2½ ans de profession.

— Mde Sam. J. Lewis, en religion Sr Sainte Monique, décédée le 11 décembre 1905, à l'âge de 69 ans, après 14 ans de profession.

**Saint-Henri de Lévis.** — Mde Ed Godbout, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 24 octobre, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mlle Ombeline Gaudrault, en religion Sr Saint François d'Assise, décédée le 24 novembre, après 4½ ans de profession.

**Saint-Célestin de Nicolet.** — M. Blaise Boisvert, de la Fraternité Saint François de Montréal, décédé le 5 décembre.

**Saint-Jean Chrysostome. Lévis.** — Mde Vve Laurent Gosselin, née Théotiste Demers, en religion Sr Sainte Victoire, décédée le 13 décembre, à l'âge de 83 ans, après 5 ans de profession.

**Baie Saint-Paul.** — Mde Ed. Cazeault, décédée à l'Hospice Sainte-Anne, à l'âge de 72 ans, après 26 ans de profession.

— Mde Sophie Simard, à l'âge de 77 ans, après 12 ans de profession.

**Sainte-Anne des Plaines.** — M. Benjamin Léveillée, en religion Fr. Paul de la Croix, décédé subitement le 2 janvier 1906, âgé de 22 ans et 11 mois, après 7 mois de noviciat.

**Sainte-Rose de Laval.** — Mde Louis Ethier, décédée le 3 décembre, après 15 ans de profession.

— Mde Amable Carson, décédée en octobre, et Mde Médard Labelle, décédée le 25 décembre, après 15 ans de profession.

**Worcester, Mass.** — Mde Louis Garand, née Sophie Dupuis, décédée le 11 décembre, à l'âge de 63 ans.

**Woonsocket, R. I.** — M. Antoine Houle, en religion Fr. Jean, décédé en décembre dernier.

**Indian Orchard.** — M. Pierre N. Sylvestre, décédé le 21 décembre.

**Saint-J.-B. de Sherbrooke.** — Mde Calixte Boudreau, née E. Therrien, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 4 janvier 1906, à l'âge de 60 ans après quelques mois de profession.

**N.-D. de Grâces.** — Mlle Aglaé Desbiens, Tertiaire isolée, décédée le 14 décembre, à l'Hôpital des Incurables.

R. I. P.